

DAVID BATES

# Guillaume le Conquérant



Grandes  
Biographies  
Flammarion



# GUILLAUME LE CONQUÉRANT



David Bates

GUILLAUME  
LE CONQUÉRANT

*Traduit de l'anglais (Royaume-Uni)  
par Thierry Piélat*

Flammarion

**Édition française établie avec le concours de M. Pierre Bauduin.**

Ouvrage publié avec le soutien du Centre national du Livre,  
de la Fondation Scouloudi en association avec l'Institute of Historical  
Research (université de Londres) et du soutien de la DRAC de Normandie,  
de la Région Normandie au titre du FADEL Normandie  
et du projet Normonde.

Édition originale © Yale University Press, 2016.

© Pour l'édition française, Éditions Flammarion, Paris, 2018, 2022.

ISBN : 978-2-0802-9714-3

*À la mémoire  
du Professeur Frank Barlow*



## AVANT-PROPOS À L'ÉDITION FRANÇAISE

C'est un grand honneur de publier la traduction française de ma biographie de Guillaume le Conquérant, d'abord parue en anglais en 2016 dans la série *English Monarchs* de Yale University Press. La France a été le foyer de mes recherches depuis la fin des années 1960. Les relations avec mes collègues français, leurs conseils, leur émulation les ont considérablement facilitées, et le soutien d'institutions françaises s'est révélé indispensable. Des séjours en Normandie et ailleurs en France ont en outre joué un rôle important dans ma vie de famille et m'ont incité davantage à écrire ce livre ; ils ajoutent à ma satisfaction de le voir traduit en français.

Depuis la publication de *William the Conqueror* en 2016, on m'a souvent demandé combien de temps avait pris sa rédaction. Elle a demandé cinquante, seize et trois ans, triple réponse quelque peu sibylline. La seconde période – seize ans – coule de source : j'ai signé le contrat avec l'éditeur en l'an 2000. Mais pourquoi cinquante et trois ans ?

J'ai commencé les recherches pour ma thèse de doctorat en 1966, l'année du 900<sup>e</sup> anniversaire de la bataille d'Hastings. Elle avait pour sujet Odon, le demi-frère de Guillaume, évêque de Bayeux (1049/50-1097), personnage controversé aux yeux de ses contemporains et des générations ultérieures. Au bout d'un an de travail, je me suis beaucoup intéressé à sa carrière en France, en particulier au chapitre cathédrale et au patronage intellectuel

de Bayeux. Ces recherches rendaient le voyage en Normandie indispensable. À ma première visite, les professeurs Raymonde Foreville et Lucien Musset m'accueillirent à Caen, réception d'un jeune doctorant par deux érudits distingués qui, avec le recul, semble tout à fait exceptionnelle. C'était la première fois que je me rendais sur le nouveau campus, construit depuis peu, de l'université de Caen, où j'ai ensuite effectué de longs séjours. J'ai alors pris connaissance des découvertes que Lucien Musset faisait dans les archives et les bibliothèques de Normandie et compris l'importance pour la recherche en général de l'édition très récemment publiée par Marie Fauroux des chartes des ducs de Normandie pour la période antérieure à 1066. Après ma nomination à mon premier poste universitaire permanent à Cardiff en 1973, l'assurance que de nouveaux documents pouvaient être découverts me poussa à entreprendre des recherches sérieuses en France, archives qui sont au cœur de ce livre...

Venons-en aux trois ans. J'ai toujours été conscient du caractère controversé de la vie de Guillaume, mais c'est seulement en 2013 que j'ai compris comment écrire ce livre de façon intellectuelle et éthiquement satisfaisante. Elle impliquait d'abord d'adopter une approche multidisciplinaire nourrie d'anthropologie, de sociologie, d'histoire culturelle, d'histoire du genre, d'archéologie, d'histoire de l'art et de l'architecture, afin de créer un cadre conceptuel permettant d'interpréter la vie du Conquérant. En second lieu, j'entrepris de donner de nouvelles interprétations à un grand nombre d'épisodes particuliers grâce à une lecture attentive des sources ; j'y reviendrai. Enfin, je me suis rendu compte que je devais prendre mes distances avec l'historiographie existante et élaborer une interprétation adaptée aux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle.

Tout cela impliquait une conscience profonde des divergences que les historiographies nationales sont susceptibles de créer, et obligeait à abattre les barrières qui en résultent. Nous ne pouvons plus écrire sur la vie de Guillaume dans une perspective purement normande, française ou anglaise. Cela nécessitait aussi d'admettre qu'il est impossible d'être tout à fait objectif sur la question. De son vivant déjà, ses méthodes d'action et ses accomplissements furent sujets à controverse dans toute l'Europe occidentale. Il n'est donc pas étonnant qu'ils le soient encore,

d'autant que son héritage a été très diversement perçu au cours des siècles suivants. À la fin du livre, j'ai écrit que « la vie de Guillaume est une parabole de l'éternel dilemme moral posé par la légitimité de la violence dont usent ceux qui l'exercent pour arriver à des fins qu'ils estiment justifiables », ce dont les grands historiens du XII<sup>e</sup> siècle, Orderic et Guillaume de Malmesbury, à qui l'on doit tant, étaient bien conscients. Ce dilemme moral est au cœur de ce livre. Il résume ma façon d'envisager la vie de Guillaume le Conquérant.

Cette approche signifie bien sûr que nous continuerons d'évaluer l'importance historique de Guillaume et d'en débattre – d'où le terme « parabole ». Il s'y entendait à légitimer ses actions et à persuader les autres de le faire pour lui. Mais il n'en reste pas moins responsable d'actes d'une extrême violence. Passées les premières années, son règne évolua jusqu'à la dernière décennie, laquelle peut se caractériser essentiellement comme une période de paix, d'actes de patronage, de magnificence architecturale et de redressement des torts. Mais on ne peut ignorer les premières années et ce qu'on a appelé la « Dévastation (*harrying*) du Nord ». Dans les dernières pages du livre, j'ai tenté de montrer au mieux que la vie de Guillaume doit être débattue en termes éthiques, qui sont à la base de l'histoire de toutes les sociétés civilisées y compris celles du XI<sup>e</sup> siècle. Cela a pour effet de situer sa vie au-delà des limites de l'historiographie nationale et nationaliste pour la placer dans le cadre de l'histoire européenne : non seulement les actions et les réalisations de Guillaume ont façonné l'Europe, mais inversement l'Europe l'a façonné.

Au fil de ces pages, les lecteurs trouveront des réinterprétations des principaux épisodes de sa vie. Certaines, fondées sur la réévaluation de diverses chartes, ne concernent que des détails. Mais beaucoup modifient significativement ce que je croyais être un récit bien établi. Elles incluent en outre des moments en grande partie ignorés jusqu'à maintenant, tel que l'épisode de la prostration de Guillaume devant l'archevêque Ealdred de York, ou encore la volonté d'abandonner le surnom de « Guillaume le Bâtard » ou du moins d'en redéfinir le sens. Des arguments très convaincants ont été avancés depuis la publication de la version anglaise de ce volume <sup>1</sup>. Le résultat a considérablement modifié

la façon dont, selon moi, nous devrions appréhender la minorité de Guillaume et sa personnalité, réévaluation renforcée d'une analyse comparative. Au fil des pages, je peux ainsi réinterpréter le contexte de l'offre de succession faite à Guillaume par Édouard le Confesseur, comme celui de son mariage avec Mathilde en 1052-1053. Cette dernière réévaluation a son importance dans l'interprétation de sa personnalité. Mathilde et lui ne se sont pas mariés au mépris d'une interdiction papale ; ils ont plutôt négocié un accord acceptable selon les conventions de l'époque. Guillaume est toujours respectueux de l'autorité et soucieux de légitimer ses actions. Et pourtant, au cours de la même décennie, les épisodes ne manquent pas où on le voit outrepasser les normes contemporaines de violence avec ses adversaires.

Au cœur de ce livre, on trouve également un dialogue éthique virtuel entre des auteurs qui nous sont indispensables pour écrire l'histoire de Guillaume le Conquérant et que nous utiliserons tout au long de cet ouvrage, les *Gesta Guillelmi* de Guillaume de Poitiers et un auteur resté anonyme qui a écrit les annales de la version « D » de la Chronique anglo-saxonne : les premières sont rédigées par un ancien chapelain de Guillaume, la seconde par un proche d'Ealdred, qui l'a couronné. Nous avons la chance de disposer de sources qui nous donnent ainsi un aperçu des pensées intimes de deux hommes qui se trouvaient au cœur des événements. Le fait que des opinions diamétralement opposées aient été émises si peu de temps après le couronnement illustre soit les pressions contradictoires auxquelles Guillaume devait faire face, soit le choix de sa ligne d'action que beaucoup jugeaient offensante ; nous sommes donc confrontés une fois de plus à des contradictions apparentes dont il faut débattre.

Par ailleurs, il importe de recourir à l'histoire environnementale pour évaluer l'effet de la destruction des moyens d'existence dans le nord de l'Angleterre en 1069-1070. La disparité entre les durées des séjours de Guillaume en Normandie (environ 75 % de son temps) et en Angleterre (environ 25 %) en dit long sur ses priorités, mais il faisait certainement sentir sa présence en Angleterre de multiples façons. La découverte que Mathilde agissait en son nom durant une longue période (1081-1082) est cruciale pour comprendre les relations au sein de leur famille et

le caractère du gouvernement transmanche. S'agissant du gouvernement exercé par Guillaume sur ses territoires de part et d'autre de la Manche et de son importance historique à long terme, le contraste entre la reprise du comté du Maine en 1062-1063 et la conquête de l'Angleterre est certainement essentiel. Il est aussi fondamental pour comprendre les histoires de la Grande-Bretagne et de la France jusqu'en 1204 et au-delà.



## QUELQUES RÉFLEXIONS...

Je n'ai rencontré l'historien David Douglas qu'une fois, en 1970, alors qu'il était rapporteur externe de ma thèse de doctorat. Aussi inconcevable que cela puisse paraître à la jeune génération, accoutumée à recevoir un retour presque immédiat sur ses travaux, ce n'est qu'en 2013 que j'ai appris, tandis que je travaillais sur les articles du défunt Frank Barlow, que David Douglas avait tenu mon travail en très haute estime<sup>1</sup>. Nombre de ceux qui l'ont connu mieux que moi le considèrent comme une grande source d'inspiration<sup>2</sup>. Publié en 1964, son *William the Conqueror* est le premier ouvrage de la collection « English Monarchs » éditée désormais par la Yale University Press et à cette époque dirigée par Douglas. Me replonger dans ce livre – au succès retentissant – pour écrire le mien m'a donné matière à réflexion. Bien qu'il ne soit sans doute pas surprenant que la Yale University Press ait souhaité renouveler son catalogue plus de trente ans après la publication initiale du *William the Conqueror* de David Douglas, et compte tenu des nombreux changements dont l'étude et l'interprétation de l'histoire ont fait l'objet au cours des cinquante dernières années, la façon dont il a abordé son sujet à l'époque reste, à de nombreux égards, tout à fait pertinente.

David Douglas était particulièrement conscient des difficultés et des responsabilités engendrées par l'écriture d'un ouvrage sur Guillaume le Conquérant. À la relecture de son prologue, j'en fais non seulement à nouveau le constat, mais je suis aussi frappé

par certaines de ses observations, qui n'ont rien perdu de leur acuité aujourd'hui. Deux passages illustrent mon propos :

La carrière de Guillaume le Conquérant sous la plume des polémistes est presque aussi remarquable que sa véritable vie au XI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

En somme, en rédigeant ce livre, mon objectif est de mettre un terme aux controverses du passé, de rapprocher les démarches épistémologiques française et anglaise, et de fonder mon étude sur des témoignages originaux...<sup>4</sup>

Ces deux passages pourraient figurer, presque mot pour mot, dans la note d'intention du présent ouvrage. Vouloir rapprocher les démarches épistémologiques française et anglaise a toujours été un dessein aussi nécessaire qu'admirable, même si la collaboration entre les universitaires des deux côtés de la Manche est aujourd'hui bien plus étroite qu'elle ne l'était du temps de David Douglas. On s'est aussi beaucoup interrogé depuis cette époque sur la façon dont les méthodes historiographiques nationales ont été, et sont probablement encore, une barrière à la compréhension<sup>5</sup>. L'internationalisation des études sur le haut Moyen Âge, et principalement les débats menés à l'échelon international sur la nature des communications entre les gouvernants et les gouvernés lancés par Gerd Althoff dans *Spielregeln (Les Règles du jeu)*, est néanmoins d'une grande importance<sup>6</sup>. Nous avons là matière à une exploration plus approfondie.

S'agissant du second objectif de Douglas, écrire une biographie de Guillaume en se fondant sur des « témoignages originaux » relève de nos jours d'une aspiration complexe. À quoi la notion de « témoignages originaux » fait-elle d'ailleurs référence ? Si ces informations potentiellement vérifiables peuvent assurément nous permettre de mieux comprendre, sur la base de faits ou d'interprétations, la vie de Guillaume et de son entourage, l'approche à adopter est loin d'être une évidence. Les contemporains de Guillaume qui écrivent sur sa vie ont conscience de vivre des moments historiques. Ils inventent des histoires à son sujet alors même qu'il est encore vivant. La production littéraire qui suit immédiatement la victoire à Hastings en 1066 présente des

problèmes analogues à ceux auxquels les historiens de notre époque – et, à vrai dire, de tous temps – sont confrontés. Tout comme aujourd’hui, Guillaume, au faîte de sa gloire, divise l’opinion de son temps. Le principe voulant que l’époque à laquelle appartient un historien ait inévitablement une influence sur ses écrits, alors même que ce dernier n’a souvent même pas conscience de la nature de ces influences, présentes ou passées, s’applique autant à ceux qui écrivent avant la mort de Guillaume, le 9 septembre 1087, qu’à tous ceux qui suivent. Et de la même façon que ces « témoignages originaux » sont difficiles à analyser pour ce qui concerne Guillaume, ils le sont tout autant vis-à-vis de ceux qu’il a vaincus. Pour tous les historiens qui écrivent sur ce sujet et, plus particulièrement, sur le roi Harold et Edgar l’Ætheling, le jugement de Dieu à leur égard leur impose une certaine approche morale et éthique qui façonne chacun des éléments de leur discours relatif à Guillaume<sup>7</sup>. Comme nous le repréciserons, bien que ces sources d’informations présentent indubitablement une certaine exactitude factuelle, elles ne sont certainement pas objectives. Vues de cette façon, les controverses du passé, du présent et bien sûr de l’avenir, sont des aspects inévitables de notre entreprise ; et cette situation a des implications majeures sur la façon dont nous interprétons les « témoignages originaux ».

La vie de Guillaume a toujours été, et sera toujours, un sujet délicat du point de vue moral. Guillaume a induit des changements immenses, mais au prix de milliers de vies et de grandes souffrances. Les implications éthiques qui en découlent posent problème dès les années 1060 et 1070, et à plus forte raison aujourd’hui. On trouve dans le livre de François-Théodore Licquet, publié à titre posthume en 1835, une illustration limpide des difficultés que rencontre un biographe de Guillaume le Conquérant :

Mais alors, hélas !, que la pensée philosophique nous ramène à l’examen des moyens et des résultats, l’admiration tombe, le froid nous saisit : Guillaume nous fait peur, et nous en sommes presque réduits à déplorer le bien qu’il a fait<sup>8</sup>.

Le texte de Licquet s'inscrit dans une longue tradition. Lorsque, par exemple, Orderic Vital, l'un des auteurs dont nous sommes largement tributaires, entreprend d'écrire sur la vie de Guillaume au début du XII<sup>e</sup> siècle, la victoire de Guillaume sur les Anglais est l'objet d'une vision paradoxale : même si Dieu doit juger son triomphe de façon favorable, sa victoire comporte des éléments qu'Orderic considère comme une catastrophe humaine, « un sujet d'une grande tristesse pour les vrais historiens<sup>9</sup> ».

Face à une telle multiplicité d'opinions – souvent extrêmes –, nous ne pourrions jamais exclure totalement les croyances personnelles du biographe. Tout ce que nous pouvons faire, à l'instar de David Douglas, c'est d'essayer d'être juste<sup>10</sup>. Et de trouver le moyen de le rester. Il nous faut garder à l'esprit que l'aspect éthique inhérent à toute étude du passé importait à David Douglas autant qu'aux contemporains de Guillaume et qu'à ceux qui écrivent sur lui au XII<sup>e</sup> siècle. Nous tâcherons de suivre aujourd'hui la même logique. Dans la sélection des essais qu'il choisit de publier, alors qu'il approche de ses quatre-vingts ans, David Douglas commence par remercier son professeur d'histoire pour lui avoir fait découvrir ces dimensions éthiques<sup>11</sup>. Ce professeur, que David Douglas ne nomme pas, s'appelait Neville Gorton et fut évêque de Coventry de 1943 jusqu'à sa mort en 1955. La date de sa nomination en apprend beaucoup à l'auteur de ce livre, né dans cette ville vers la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui, depuis sa plus tendre enfance, a toujours vu la croix de bois du Christ carbonisée dans une cathédrale en ruines, en symbole du bombardement de la ville par la Luftwaffe en novembre 1940<sup>12</sup>. C'est un élément autobiographique essentiel pour moi et une coïncidence remarquable...

Finalement, pour tous ceux qui écrivent sur Guillaume de son vivant et après sa mort, dont le brillant anonyme qui a coordonné la rédaction du Domesday Book, le parcours remarquable de Guillaume doit être perçu comme le résultat d'une destinée providentielle et, en Angleterre après 1066, comme le terreau dans lequel la légitimité et le droit de l'époque ont plongé leurs racines. Les exploits de Guillaume s'ancrent ainsi profondément dans les systèmes de croyances, parfois incompatibles, de l'Église

médiévale et de la société séculière. Mais alors que les auteurs de ses aventures nous livrent des interprétations très différentes de la personnalité et des actions de l'homme qui est aux commandes à l'époque, une question reste inévitable : pourquoi a-t-il pu gagner une bataille décisive contre un roi couronné et soumettre à sa volonté et à son règne une population chrétienne prospère ? Et comment y est-il parvenu ? S'il nous faut accepter la fin, les moyens restent l'objet de débat.

On retrouve des questions d'ordre moral et sujets à interprétation jusque dans la façon de traiter de la naissance de Guillaume. Pour deux des principaux historiens du XII<sup>e</sup> siècle, Orderic Vital et Wace, le fait que Guillaume soit l'enfant de parents qui ne sont pas officiellement mariés est à l'origine d'un grand trouble personnel et politique. Pour un troisième, Guillaume de Malmesbury, qui avait, comme les deux autres, lu toutes les sources du XI<sup>e</sup> siècle disponibles, ce fait ne semble pas avoir d'importance. D'autres encore utilisent des thèmes de la vie des saints pour essayer de comprendre la naissance d'un enfant dont la vie sera à ce point remarquable. Et si nous analysons ce qui est écrit après 1066 sur la conquête de l'Angleterre, le contraste entre l'apologie contemporaine de Guillaume de Poitiers, chapelain de Guillaume, et la critique nourrie du manuscrit D, tout aussi contemporain, de la Chronique anglo-saxonne, est en effet véritablement saisissant. Les biographies individuelles des auteurs ont aussi une incidence sur leur écriture. Malmesbury, homme intelligent, qui a une connaissance sans équivalent des textes latins classiques et s'intéresse aux biographies, nous livre des commentaires souvent empreints d'une grande clairvoyance, mais peut simultanément conformer les situations qu'il décrit aux modèles classiques et bibliques, de telle sorte qu'il induit le lecteur en erreur. Et Orderic n'a jamais oublié qu'il était lui-même *Angligena*, « né anglais » par sa mère (son père était français). Ajoutons encore que le Domesday Book n'est certainement pas un recensement objectif<sup>13</sup>.

Pour le moine anonyme qui écrit la célèbre homélie de la version « E » de la Chronique anglo-saxonne, la vie de Guillaume est de celles qui sont censées inspirer le plus grand nombre. Elle incarne un curieux mélange de bien et de mal. En prenant

connaissance de la façon dont ces écrivains essayent de traiter ces sujets, nous serions par moments tentés de croire qu'ils révèlent les inquiétudes profondes de Guillaume lui-même. Dans les sources écrites du temps de Guillaume et dans celles qui suivront un peu plus tard par ceux qui ont accès au récit transmis directement par les témoins des événements ou par la mémoire sociale, nous avons parfois l'impression d'entendre les instructions qu'il recevait. Ainsi, les « témoignages originaux », lorsqu'ils sont analysés avec prudence, peuvent constituer des moyens pour explorer les pensées profondes du Conquérant. Cette approche méthodologique nous impose de prendre néanmoins conscience de l'existence, sur le plan de l'histoire du pouvoir et des responsabilités de la gouvernance, de systèmes de valeurs divergents et de la nécessité d'éviter toute simplification.

Douglas s'est demandé un jour pourquoi Shakespeare n'avait pas écrit de pièce sur la Conquête normande<sup>14</sup>. Il a dressé un parallèle entre la vie d'Édouard le Confesseur et celle d'Hamlet, prince du Danemark, et mis le doigt sur les similitudes entre la vie de Guillaume et celle du *Roi Lear*. En écrivant ce livre, j'ai moi aussi souvent pensé que Shakespeare s'était peut-être rabattu sur Hamlet et Lear parce que leur histoire était moins complexe à mettre en scène que celle d'Édouard et de Guillaume. Avec ces derniers, les non-dits sont à ce point nombreux qu'il devient impossible de connaître les racines profondes de l'intrigue. La relation personnelle qu'entretiennent Édouard et Guillaume reste le fil conducteur ultime du récit, au cours duquel rien de notable ne se passe pendant des années, mais qui paradoxalement, se perpétue sans discontinuer. Le fait qu'ils ne se rencontrent apparemment qu'une seule fois entre 1041 et 1066 donne matière à réfléchir. Ajoutons que les écrits d'Harold Godwinson, comte de Wessex et roi d'Angleterre en 1066, et Ealdred, évêque de Worcester puis archevêque d'York, sont eux aussi d'une importance capitale. On pourrait croire que la mission du biographe est de rendre compte de l'invisible, de créer un contexte qui sous-tend la crédibilité de la narration. Bien entendu, les raisons qui poussent Shakespeare à ne pas écrire sur la vie d'Édouard et de Guillaume résident peut-être ailleurs. Une pièce impliquant une succession contestée et une invasion réussie lancée depuis la

France, de surcroît approuvée par le pape, n'aurait probablement pas soulevé l'enthousiasme des deux monarques anglais au pouvoir de son vivant.

Compte tenu du fait que mon livre se fonde sur l'analyse scientifique de sources francophones et continentales – analyse qui aurait, je l'espère, reçu l'approbation de Douglas –, il est quelque peu paradoxal de relever qu'au moment de la publication du *William* de Douglas, la perception du début de l'histoire de la Normandie fait alors l'objet de profondes remises en question dans cette région même, notamment par les écrits de Lucien Musset et d'historiens tels que Michel de Boüard et Jean Yver. Leur plus grande réalisation est de proposer un nouveau cadre qui s'inscrit à la fois dans la continuité, tout en induisant une rupture avec le passé carolingien de la Normandie. En conséquence, Musset juge illogique l'approche de Douglas sur les premières années de l'histoire normande, essentiellement parce que Douglas voit cette période comme une préparation de la grandeur de la région au XI<sup>e</sup> siècle, plutôt que comme un processus d'assimilation et d'ajustement complexes<sup>15</sup>. Musset avait aussi lu bien plus de chartes normandes non publiées que Douglas. Ce regard différent n'empêchera pas Douglas de recevoir des honneurs en France, où il devient docteur *honoris causa* de l'Université de Caen en 1957.

C'est pour rendre justice à cette historiographie normande, afin de scruter soigneusement les chartes et, en définitive, guidé par le regard nouveau alors jeté sur l'identité et le pouvoir, pour mettre la « Montée en puissance de la Normandie » de Douglas dans une perspective européenne nouvelle, très différente, que je partis en France en 1976 et 1978 pour deux séjours d'étude qui établiront les fondements de ma carrière. L'un des principaux apports des travaux de Musset, de ses contemporains et de ceux qui suivent – y compris les miens – est de considérer désormais comme acquis le postulat de la résilience sociale, culturelle et politique de la principauté normande de la fin du X<sup>e</sup> et du début du XI<sup>e</sup> siècle, même si nous devons discuter des points de détails comme l'intégration de la haute et de la basse Normandie. Personne aujourd'hui ne souscrirait plus à l'affirmation de Douglas selon laquelle la conquête de l'Angleterre « venait d'une

province qui, quarante ans avant la conquête normande, ne présentait aucun signe avant-coureur de ses réalisations à venir<sup>16</sup> ». Des réflexions sur cette situation sont formulées tout au long du présent ouvrage, en particulier aux chapitres V et XIII.

Certains éléments indiquent que Douglas et Guillaume ont connu un début de relation difficile. Dans l'épilogue de son *William the Conqueror*, il note que « Guillaume reste finalement une sorte d'énigme : tantôt admirable, tantôt détestable ; tantôt dominateur, tantôt singulier ». Il écrit aussi que « son personnage est empreint d'une forme de paradoxe<sup>17</sup> ». Ces deux phrases sont d'autant plus surprenantes que les paragraphes qui les entourent illustrent de façon très éloquente les caractéristiques prédominantes de l'homme. Elles suggèrent aussi que Douglas n'est jamais parvenu à véritablement apprécier Guillaume (« le portrait de sa personnalité est sans aucun doute repoussant »). On perçoit dans les écrits de Douglas une aversion caractérisée pour l'exercice de la violence et son pouvoir autoritaire. Dans un passage qui relève de l'auto-plagiat assumé, il écrit par exemple à propos de Guillaume, de Robert Guiscard, du comte Roger de Sicile et de Bohémond qu'« ils étaient tous des hommes de grand talent à l'ambition certaine » et que « tous étaient, à des degrés divers, méprisables sur le plan personnel, cruels, froids et dénués de scrupules<sup>18</sup> ». Étant moi-même homme à rejeter, voire à condamner, toute forme de violence et d'exercice débridé de pouvoir, je ne peux que me retrouver dans les propos de Douglas. Néanmoins, je ne suis pas d'avis que la personnalité de Guillaume soit paradoxale ou énigmatique. Il est certes complexe de percer son épaisse carapace, notamment parce que la ligne de démarcation entre l'homme public et l'homme privé est rendue nécessairement floue par la place occupée par les souverains de l'époque. Mais l'exercice n'en reste pas moins possible, de même que la construction d'une interprétation cohérente. Guillaume appartient en définitive à un monde où la violence – parfois extrême – était culturellement structurée et où la succession des royaumes, des principautés et des seigneuries fut façonnée par des normes et non par des règles.

Ce livre rend aussi pleinement hommage aux nombreuses générations qui ont apporté leur contribution à ce sujet avant

Douglas. Je ne situe toutefois qu'occasionnellement mon propos dans une dimension historiographique, lui préférant une perspective horizontale, un cadre moderne qui repose sur l'anthropologie et les autres sciences sociales, ainsi que sur les derniers travaux appartenant aux sources primaires. Le cadre intellectuel de l'ouvrage repose, autant que cela m'a été possible compte tenu de l'ampleur de la tâche, sur la culture, les normes sociétales, le genre, le pouvoir, la confiance (sur le plan sociologique) et l'identité<sup>19</sup>. En conjuguant une approche rigoureuse de la chronologie, un recours systématique aux nombreuses nouvelles éditions des sources primaires, souvent excellentes, et une intégration aussi étroite que possible de l'histoire de l'art, de l'architecture, de l'archéologie, de la liturgie, de la médecine et de la numismatique, il est possible, je crois, de lever un coin du voile sur l'homme que Guillaume était. J'ai également été surpris de découvrir, en écrivant ce livre, la quantité de dates, pourtant reconnues de tous, qui nécessitaient un réexamen. À l'exception de l'ouvrage de Douglas et de l'importante biographie de Michel de Bouïard, publiée en 1984, je ne fais aucune référence aux écrits publiés après 1964, sauf lorsque ceux-ci apportent un éclairage essentiel à la compréhension d'un point particulier de la vie de Guillaume. Je suis l'auteur de l'une de ces exceptions<sup>20</sup>.

En définitive, les principaux nœuds que nous devons démêler impliquent tout d'abord de comprendre les raisons pour lesquelles Guillaume est à ce point convaincu qu'il a le droit de succéder à Édouard le Confesseur, de saisir pourquoi autant de monde se décide à partager cette conviction et rejoindre son camp en 1066 et dans les années qui suivent, et à se lancer dans une entreprise à ce point périlleuse ; il nous faut aussi comprendre pourquoi tant de gens le craignent, le respectent, l'apprécient même, et sont prêts à lui accorder leur loyauté, et pourquoi tant d'autres le détestent si profondément qu'ils sont décidés à le combattre, même si les chances de réussite de leur résistance sont infimes.

Il importe en outre de comprendre comment Guillaume a pu façonner de façon aussi profonde l'histoire des nations et des peuples après la conquête de 1066. Comment Guillaume le Conquérant a-t-il pu agir sur le cours des événements comme il

l'a fait ? Comment a-t-il pu faire l'objet de commentaires aussi notables de la part d'historiens adeptes des comparaisons, à l'instar de John Gillingham qui qualifie le processus visant à anéantir l'élite des propriétaires terriens anglais d'avant 1066 d'« événement sans équivalent dans l'histoire européenne<sup>21</sup> » ? Non moins remarquable est la description de Peter Heather sur la Conquête normande de l'Angleterre, qu'il qualifie de « transfert d'élite à petite échelle », un parallèle intéressant par le contraste qu'il offre avec les migrations du millénaire précédent, et l'absence de rupture avec les structures existantes dans les terres conquises en raison du maintien du pouvoir en place<sup>22</sup>. Tous deux se demandent ce qui rend Guillaume si singulier et ses victoires si éclatantes et, ce faisant, ils soulignent aussi l'importance du genre biographique.

Pour tenter de donner un sens à la vie de Guillaume et replacer cette dernière dans une vue d'ensemble plus large, nous devons regarder là où les historiens précédents ne se sont pas aventurés, à savoir, par exemple, dans les histoires de pouvoir, de rituel, de querelles, de violence sociale, et de confiance. C'est en ce lieu précis que l'histoire socioculturelle des quatre dernières décennies doit émerger, avec la confiance – définie en termes sociaux – comme irremplaçable ciment de tant de relations<sup>23</sup>.

La mémoire sociale, en plaçant l'accent sur la capacité à formuler des allégations factuelles à propos d'événements passés dépourvus de toute réalité objective peut, elle aussi, être d'un secours salutaire<sup>24</sup>. Le modèle de royauté guerrière du début du Moyen Âge, qui fait la part belle non seulement au leadership militaire, mais aussi à la capacité de distribuer les récompenses et de créer une dynamique fondée sur la légitimité et la confiance, offre par ailleurs un cadre fort convaincant. Bien entendu, loin de moi l'idée de sous-estimer les complexités de la sociologie lorsque je place de cette façon la confiance et la prouesse au centre de la compréhension des processus mentaux conscients et inconscients qui ont fait de Guillaume un prince et un chef de guerre craint et respecté de tant de ses contemporains<sup>25</sup>. Son habileté à inspirer la peur, à gagner le respect et à maintenir sa mainmise et son autorité dans les circonstances

nouvelles de la Conquête, n'est pas sans rappeler certaines destinées des siècles précédents, Charlemagne en étant l'exemple le plus manifeste<sup>26</sup>.

Les attributs de la gouvernance – la colère (*ira*) et la clémence (*misericordia*) – sont au cœur de l'exercice individuel du pouvoir au XI<sup>e</sup> siècle et au cours des siècles qui précèdent. Malgré leur caractère en apparence contradictoire, ils sont complémentaires : ils dérivent d'un sens intrinsèque des responsabilités, profondément moral ; leur influence sur chacune des actions d'un souverain (ou occasionnellement d'une souveraine) est cruciale pour comprendre à la fois sa personnalité et l'impact desdites actions à court, moyen et long terme. Bien que nous manquions de références consacrées aux incertitudes de la vie à la cour aux époques carolingienne et angevine, nous pouvons être sûrs qu'à la cour de Guillaume, les faveurs sont distribuées selon des principes qui peuvent nous sembler arbitraires, mais qui sont parfaitement logiques aux yeux de Guillaume et de ses contemporains<sup>27</sup>. Gardons à l'esprit que la plupart de ses actions sont communiquées au peuple par le biais de mises en scène théâtrales qu'exige le système de gouvernance de l'époque. Une barrière physique et métaphorique se dresse systématiquement au sein du palais et autour de l'homme lorsque celui-ci est en voyage.

Tous les rois et les princes agissent en se fondant sur des consultations et des notions abstraites du bien et du mal qui forcent les plus redoutables d'entre eux à entrer dans des logiques reconnaissant les normes et les lois<sup>28</sup>. Les rois sont à la fois des chefs militaires et des faiseurs de paix, un paradoxe qui n'en est pas un compte tenu de la nature infiniment plurielle du pouvoir, des confrontations et des tensions qu'il génère. Dans ce contexte, rien ne surprend dans la façon dont Guillaume et son entourage légitiment les conquêtes du Maine et de l'Angleterre ; la violence est pour tous – y compris Harold évidemment – la seule voie vers la paix et le bien<sup>29</sup>. Tous ceux qui écrivent sur Guillaume et les souverains qui lui sont proches partent du postulat que même s'ils savent que la paix et la justice sont impossibles dans ce qu'ils savent être un monde imparfait, leur meilleure chance de salut réside dans une gouvernance forte, soutenue par une aristocratie unie, l'appui moral des évêques et les prières des

moines. Mais à cette époque, tout comme aujourd'hui, ce qui forme la bonne gouvernance est un sujet controversé qui suscite des opinions irréconciliables<sup>30</sup>. Au regard de l'histoire d'Angleterre, la relation de la royauté et de la loi, qui fait l'objet d'analyses si minutieuses à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, est en réalité une question fondamentale très présente durant l'année 1066 et par la suite.<sup>31</sup> Pour cette raison, la vie de Guillaume est interprétée de façon très différente par les contemporains. Ces positions contrastées et ces contradictions résident au cœur même du présent ouvrage.

Même si la connaissance des normes, des textes, et des règles du pouvoir est essentielle à la compréhension de la vie de Guillaume le Conquérant, ce n'est qu'à travers le spectre biographique que nous pourrions appréhender en quoi elle est à ce point hors du commun. Ainsi, il importe de préciser avec toute la clarté nécessaire que cet ouvrage traite de Guillaume le Conquérant et non de la Conquête normande. Ce choix découle pour partie d'une volonté de replacer Guillaume à sa place, dans son époque, et pour partie d'un besoin de m'opposer avec force – même si je crois tout aussi fermement que l'histoire est en partie écrite par l'action d'acteurs isolés – à l'idée que Guillaume est le seul responsable de tous les événements qui ont émaillé son existence ou qui en ont découlé.

Dans ses derniers chapitres et dans son épilogue, le présent ouvrage aborde, par la force des choses, les sujets de la Conquête normande et de la place de Guillaume dans l'histoire de l'Europe. Mais il le fait dans le respect du cadre énoncé ci-avant, qui englobe l'Angleterre et la Normandie dans la perspective plus large de l'Europe et des évolutions sociales et culturelles, où ces deux territoires ont une identité distincte, mais où ils sont aussi profondément ancrés. Resituer la Normandie dans ce contexte, tel qu'il est perçu à l'époque, était l'ambition de mon livre *Normandy before 1066*, même si son approche de la « révolution féodale » que l'on supposait mondiale est, entre autres choses, de celles auxquelles, quarante ans plus tard, je ne souscrirais plus. De nombreux écrits sur l'Angleterre anglo-saxonne des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, publiés au cours des cinquante dernières années, reposent rigoureusement sur ce même principe, qui permet de

rendre compte des cultures politiques et des distinctions sociales et institutionnelles<sup>32</sup>. Par conséquent, personne aujourd'hui ne verrait la conquête de 1066 comme une opération qui aurait sauvé les Anglais de l'isolement barbare, comme cela a pu être fait auparavant<sup>33</sup>. Ce qu'on a appelé l'« exceptionnalisme anglais » demeure néanmoins une perpétuelle source de débats<sup>34</sup>, tout comme l'argument sur la place à donner à l'Angleterre, à « l'Europe périphérique », même si l'auteur de cette savoureuse expression fait simultanément référence, au moyen de guillemets il est vrai fort à propos, à l'« Angleterre “carolingienne” »<sup>35</sup>. Tous deux sont des sujets incontournables pour tout biographe de Guillaume le Conquérant. Et, en effet, cet ouvrage se propose de n'éviter aucun de ces deux sujets, qui ne peuvent être laissés à la seule analyse des historiens de ce que d'aucuns appellent le haut Moyen Âge. Je nourris ici l'espoir que cette approche permettra à ce livre de dépasser les controverses du passé<sup>36</sup>.



I

LES PREMIÈRES ANNÉES



## Le fils d'une concubine

Les parents de Guillaume sont Robert le Magnifique, duc de Normandie de 1027 à 1035, et Herlève – Arlette. Ils ne sont pas mariés selon les règles de l'Église chrétienne, ce qui aura une influence considérable sur les interprétations de la vie, de la destinée et de la personnalité du Conquérant au fil des ans<sup>1</sup>. Son surnom de « Guillaume le Bâtard » traversera les siècles, jusqu'à l'époque moderne. Or, une myriade de publications récentes montre que la relation entre Robert et Arlette n'a rien d'inhabituel et qu'elle est, aux yeux de beaucoup, socialement acceptable au moment de la naissance de leur fils. La question est donc digne d'un réexamen.

Les jeunes hommes de l'aristocratie entretiennent alors souvent une relation de longue date avec une femme à laquelle la littérature moderne associe volontiers, par commodité, le statut de concubine. Cette dernière peut à terme, lorsqu'elle n'est pas supplantée par une autre, épouser l'aristocrate ou intégrer une forme de ménage à trois avec celle qu'il aura choisie pour épouse légitime. Beaucoup d'entorses aux attentes de l'Église, pour qui les héritiers doivent naître d'une union sanctifiée par la cérémonie ecclésiastique, se pratiquaient ainsi des siècles avant la naissance de Guillaume et se poursuivront au moins jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

L'importance des origines de Guillaume – aux yeux de ses contemporains mais aussi aux siens – se reflète dans l'absence totale de mention nominative d'Arlette comme sa mère, avant les interpolations d'Orderic Vital, au début du XII<sup>e</sup> siècle, dans

les *Gesta Normannorum Ducum*, initialement écrits par le moine Guillaume de Jumièges dans les années 1050 et 1060, et qu'Orderic et Robert de Torigni continuent par la suite<sup>3</sup>.

L'inexistence de références directes à la mère de Guillaume dans les deux principales biographies normandes du Conquérant au XI<sup>e</sup> siècle, les *Gesta Normannorum Ducum*, et les *Gesta Guillelmi* de Guillaume de Poitiers – écrits dans les années 1070 pour justifier les actions de Guillaume et la conquête de l'Angleterre – est assurément un indicateur du caractère sensible de la question<sup>4</sup>. Ajoutons que les nombreuses références contemporaines et quasi immédiates qualifiant Guillaume de bâtard (*nothus* ou *bastardus*) démontrent que sa naissance fait l'objet de commentaires dans une grande partie de l'Europe occidentale tout au long de sa vie, et plusieurs décennies plus tard<sup>5</sup>. Un seul historien considère toutefois la naissance de Guillaume comme un facteur politique d'importance, au sens où ce serait une faiblesse : Orderic Vital, qui écrit en Normandie dans les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il utilise essentiellement le mot *nothus* comme simple surnom ou élément descriptif, Orderic tient à le mettre en exergue en l'incluant au début de ce qu'il considère comme le livre sixième des *Gesta Normannorum Ducum*. À plusieurs occasions, il fait aussi de la naissance de Guillaume un motif de rébellion<sup>6</sup>.

Il est à l'évidence erroné de conférer un statut d'autorité à un seul auteur, dont les écrits datent de près d'un siècle après la naissance de Guillaume, *a fortiori* lorsque d'autres, comme nous le verrons, perçoivent la situation de façon bien différente. L'éloge du mariage chrétien par Dudon de Saint-Quentin dans *Historia Normannorum*, écrit entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le début du XI<sup>e</sup>, et les premières histoires sur lesquelles ce livre se fonde, forment le point de départ de toute discussion sur la perception de la naissance de Guillaume et de sa destinée par les contemporains de Robert le Magnifique et d'Arlette. Bien que le nom de Gunnor ne soit mentionné explicitement que dans des manuscrits ultérieurs, l'éloge s'adresse à elle, concubine du comte et duc Richard I<sup>er</sup> de Normandie (942–996), arrière-grand-père de Guillaume, dont elle devient l'épouse ; un mariage qui illustre bien la volonté des chefs normands de s'ériger en modèles de légitimité chrétienne<sup>7</sup>.

Dans une certaine mesure, la présence de cette union dans les écrits traduit à elle seule la façon dont les normes culturelles de la société normande ont évolué, pour se conformer à celles de l'Occident médiéval. À leur arrivée, dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, les Vikings avaient posé les fondements du duché de Normandie : le concubinage reste en usage, mais c'est le mariage qui est idéalisé. Une motivation similaire, cette fois directement exprimée par les chefs, réside dans la survie des textes afférents aux dots offertes par les ducs Richard II (996–1026) et Richard III (1026–1027) à leurs épouses respectives<sup>8</sup>.

Mais la manière dont les choses nous sont présentées est souvent éloignée de la réalité. Gunnor vit jusqu'en 1031 et a probablement rencontré Guillaume dans les années précédant sa mort, alors qu'il est encore un jeune enfant. Les normes du mariage et du concubinage, en vogue alors, trouvent leur expression à la cour ducale. Robert, l'un des enfants de Gunnor et archevêque de Rouen de 989 à 1037, à la fois marié et propriétaire de vastes étendues de terre autour d'Évreux et dans la vallée de la Seine en tant que membre de l'élite laïque du duché, est en outre le principal homme d'Église de Normandie et une figure dominante de la vie politique du duché au cours des dix premières années de la vie de Guillaume. L'éminente position de l'archevêque doit avoir préservé cet héritage dans l'esprit des contemporains du jeune garçon. À la naissance de Guillaume, personne ne peut donc envisager les perspectives d'avenir du nouveau-né en des termes aussi simplistes que ceux qui sont souvent avancés, et ce même si, parmi les dernières générations, avoir à la fois une concubine et une épouse issue de l'élite aristocratique du nord de la France est plutôt la norme pour un duc normand. Le duc Richard II épouse ainsi Judith, mère de Robert et sœur de Geoffroi, comte de Bretagne (992–1008), et le duc Richard III se marie avec Adèle, fille du roi franc Robert le Pieux (996–1031) ; cette dernière épousera plus tard le comte Baudouin V de Flandre (1035–1067)<sup>9</sup>. Il est donc hautement probable que Robert s'oriente vers un mariage chrétien officiel susceptible d'engendrer un fils, avec la quasi-certitude que ce dernier devienne automatiquement duc en succédant à son père. Il est toutefois aussi possible qu'Arlette se soit destinée à devenir l'épouse de Robert,

suyant en cela l'exemple de Gunnor et, éventuellement de Papie, deuxième épouse de Richard II après la mort de Judith en 1017<sup>10</sup>.

Commentant les premières années de la vie de Guillaume, Raoul Glaber, moine bourguignon contemporain du jeune Guillaume et grand connaisseur de la Normandie, observe que le duc Robert n'a pas de fils né d'un mariage chrétien pour lui succéder, mais que les Normands ont depuis longtemps pour tradition de choisir des chefs issus de l'union de leurs princes avec des concubines.

Raoul Glaber indique que la nomination de Guillaume comme successeur de son père Robert plonge les Normands dans le désarroi, mais il fait ensuite le parallèle avec des exemples bibliques et classiques de l'histoire justifiant le bien-fondé de cette succession. Il précise aussi que les procédures visant à assurer la légitimité politique ont été respectées. Les bons rapports de Raoul Glaber avec Guillaume de Volpiano (mort le 1<sup>er</sup> janvier 1031), abbé de la grande fondation monastique de Richard I<sup>er</sup> et de Richard II à Fécamp de 1001 à 1028, ainsi qu'avec ses disciples, et par corollaire avec l'élite religieuse du duché, rendent son point de vue extrêmement légitime. L'abbé Guillaume et son entourage sont à l'origine du renouveau monastique en Normandie pendant le règne de Richard II et conservent des responsabilités morales similaires à celles de ses homologues en Angleterre ou dans l'Empire. Jean, successeur de Guillaume à Fécamp de 1028 à 1078, de même que d'autres ecclésiastiques qui leur sont associés, ont exercé leur influence non seulement en Normandie, mais aussi partout en Europe occidentale et auprès de la papauté, donnant ainsi aux opinions de Raoul un statut presque officiel.

En somme, tandis que Raoul Glaber cherchait peut-être à excuser des pratiques inhabituelles, au motif que les Normands étaient encore, historiquement parlant, des nouveaux venus dans la chrétienté, il affirmait également, nonobstant sa désapprobation personnelle, que selon les normes historiques, et toujours prédominantes à son époque, le jeune Guillaume devait être considéré comme le fils légitime du duc Robert et, à ce titre, son digne successeur<sup>11</sup>. Même s'il jugeait que les débuts de

Guillaume n'étaient pas idéaux, Raoul ne l'estimait donc pas illégitime à la succession du duc de Normandie <sup>12</sup>.

À lui seul, le prénom de Guillaume constitue un autre indicateur de la façon dont il est perçu. Comme le font remarquer Glaber et, près d'un siècle plus tard, Guillaume de Malmesbury, il est choisi parmi l'ensemble des prénoms historiques de la famille ducale, et en particulier d'après l'arrière-arrière-grand-père de l'enfant, Guillaume Longue-Épée, comte de Rouen d'environ 923 à 942 <sup>13</sup>. Les principaux noms des chefs normands l'ayant précédé sont Richard et Robert, mais Guillaume étant un nom résolument issu de la lignée de la famille régnante, ce choix démontre que d'emblée, le nouveau-né est destiné à devenir membre de l'élite aristocratique de Normandie. Le fait que le nom d'Adélaïde, sœur vraisemblablement née des mêmes parents que Guillaume, soit également choisi parmi les prénoms historiques de la lignée corrobore cette thèse : elle aussi est destinée à un avenir aristocratique grâce à un mariage de niveau social élevé et donc d'une alliance propice à tisser des liens, une approche politique classique à l'époque <sup>14</sup>.

Aussi étonnante que la coïncidence puisse paraître, Harold, roi d'Angleterre en 1066 et Édith-au-Col-de-Cygne (également connue sous le nom d'Édith-la-Belle) nous offrent un parallèle quasi-contemporain au concubinage des parents de Guillaume. Harold a eu au moins cinq enfants d'elle, mais il épouse Ealdgyth, sœur des comtes Edwin et Morcar, entre 1063 et 1066 <sup>15</sup>. Les relations qu'entretient Knut le Grand, roi d'Angleterre (1016–1035), avec son « épouse » Emma, sœur du duc Richard II de Normandie, et sa concubine Ælfgifu de Northampton, constitue un deuxième parallèle digne d'intérêt : les fils des deux unions sont à ce point pressentis comme héritiers potentiels que Harold Pied-de-Lièvre, fils d'Ælfgifu, et Harthacnut, fils d'Emma, se succèdent sur le trône d'Angleterre après Knut le Grand, même si la mort de ce dernier marque le début d'une période de grand trouble. À l'instar de Guillaume et d'Adélaïde, les deux fils connus de Knut le Grand et d'Ælfgifu tirent leur nom de rois danois, à savoir le père (Svein) et le grand-père de Knut (Harold) <sup>16</sup>.

Ajoutons que les relations impliquant des concubines ne se confinent pas aux pays proches de la mer du Nord qui sont

soumis à l'influence scandinave au XI<sup>e</sup> siècle. Au sein du royaume de France, par exemple, les enfants nés d'unions qui ne sont pas des mariages proprement dits restent dans le cercle de la famille proche et ont la possibilité d'hériter de terres familiales<sup>17</sup>. Leur statut d'héritiers de royaumes et de duchés est en revanche soumis à un examen minutieux<sup>18</sup>. Pourtant, un texte écrit après la Conquête probablement sous le règne de Guillaume, et qui mentionne un article du droit anglais d'avant la Conquête stipulant que l'héritier du royaume ou l'*Ætheling* (le prince d'une famille royale) devait toujours être un fils légitime, n'empêcha pas Robert, comte de Gloucester, fils du roi Henri I<sup>er</sup> et né d'une relation extraconjugale, d'être considéré quelques décennies plus tard comme un successeur potentiel lorsqu'il s'avéra que le seul héritier légitime d'Henri I<sup>er</sup> serait une fille<sup>19</sup>. En Angleterre, tout comme en Normandie, il existe donc un sérieux écart entre les idéaux et la réalité.

Ces éléments suffisent assurément à reléguer au rang de mythe toute thèse qui affirmerait que les origines de Guillaume l'auraient desservi socialement pendant son enfance. Il n'a pas toujours été destiné à être le successeur de Robert et son accession au duché résulte, il est vrai, d'une conjonction de circonstances favorables, la principale étant la mort de son père en pèlerinage en 1035, à une époque où Guillaume fait figure d'unique héritier crédible. Mais une fois sa bonne santé démontrée, son avenir sera à tout le moins celui d'un aristocrate de haut rang. Cette légalisation de la filiation de Guillaume n'implique toutefois pas qu'elle n'ait pas d'incidences sur sa personnalité et son attitude ou sur la façon dont il est perçu.

Il est même manifeste que ses origines ont une influence considérable, mais pas nécessairement nuisible sur le plan politique et social. Penser le contraire reviendrait à se laisser leurrer par le jugement moral que porte Orderic sur la vie de Guillaume. Au risque de paraître un rien provocateur, on peut également y déceler la manifestation de la mentalité prédominante dans nos sociétés au XIX<sup>e</sup> siècle et au cours d'une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. L'opinion publique à l'égard des naissances hors mariage n'a véritablement évolué qu'au cours des quarante dernières années et a donc influencé de nombreuses interprétations de la vie de Guillaume plus longtemps qu'elle ne l'aurait dû.

Le fait que Guillaume soit décrit comme un « bâtard » dans des sources contemporaines de son époque ne signifie pas non plus que le terme a la même signification pour tous. Il est aussi probable que le succès grandissant de Guillaume ait exacerbé l'influence de sa « bâtardise » sur les écrits le concernant, comme on peut le lire dans les annales de 1066 de la version « D » de la Chronique anglo-saxonne, dont la référence s'accompagne probablement d'une connotation moralement péjorative, puisque comme nous le verrons, le traitement par l'auteur des années consécutives à 1066 fait figure de commentaire des défaillances éthiques du règne de Guillaume<sup>20</sup>.

Ailleurs, cependant, cette même référence est décrite comme étant un surnom donné par Adam de Brême, qui est associé à l'un des ennemis de Guillaume, Svein Estrithsson, roi de Danemark de 1047 à 1074<sup>21</sup>. Notons aussi qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, le généalogiste Lambert de Saint-Omer, écrivant en Flandre, désigne certes Guillaume comme un *nothus*, mais ajoute qu'il accède au trône du royaume d'Angleterre par « droit héréditaire » (*jure hereditario*) du fait de son lien de parenté avec Édouard le Confesseur. Cette mention souligne de façon évidente que les enfants de concubines ont bel et bien leur place dans la descendance des familles aristocratiques du XI<sup>e</sup> siècle et que, sans aucun doute, Guillaume est légitimé en 1034-1035 pour des raisons politiques<sup>22</sup>. Même la position d'Orderic n'est pas parfaitement cohérente, puisque ce dernier accepte, dans le cas d'Eustache de Breteuil au XII<sup>e</sup> siècle par exemple, que le fils d'une concubine puisse devenir héritier<sup>23</sup>. Pour Malmesbury, Guillaume est entièrement apte à devenir roi des Anglais, ne serait-ce qu'en raison de son caractère et en raison du fait qu'il est le plus proche parent consanguin d'Édouard<sup>24</sup>. Pour lui, les origines parentales de Guillaume n'ont aucune importance.

Le silence ostensible de Guillaume de Jumièges et Guillaume de Poitiers, deux des principaux historiens normands qui relatent la vie de Guillaume, relève de considérations plus complexes. Jumièges, le plus direct des deux, décrit les arrangements familiaux des princes normands au X<sup>e</sup> siècle comme des mariages « à la mode danoise » (*more Danico*). Même s'ils sont identiques à l'union des parents de Guillaume, Jumièges reconnaît l'existence

d'une tradition qui produit des princes qu'il voit comme légitimes, mais qu'il se doit de désapprouver en tant que moine<sup>25</sup>. Simultanément, il présente toujours Guillaume comme un duc de Normandie dont la succession est politiquement légitime. Il ressort clairement des écrits de Jumièges que, comme nous le verrons ultérieurement, l'historien aura bien des reproches à faire sur d'autres aspects de la vie de Guillaume, mais sa naissance n'en fait pas partie.

La position de Guillaume de Poitiers, qui a été chapelain de Guillaume, est plus complexe. Même s'il nous est impossible de savoir avec certitude si Guillaume a connaissance de ce qu'il écrit à son sujet, il est difficile de croire que les écrits de Poitiers ne reflètent pas les pensées de son sujet ou, à tout le moins, ce qu'il suppose être les pensées de Guillaume. La propension de Poitiers et de l'abbé Jean de Fécamp, tous deux très proches de Guillaume, à condamner le concubinage, comme le fait ce dernier dans une lettre adressée au pape Léon IX (1049-1054) à la fin de l'année 1050, suggère qu'ils se permettent cette prise de position parce que tous deux estiment que Guillaume est suffisamment résistant aux critiques et que son audience en comprendrait les raisons<sup>26</sup>. Ou peut-être que, en écho à la logique des *Gesta*, le sujet n'a tout simplement aucune importance ; Guillaume est un héritier légitime sur le plan politique et il est donc inutile de s'attarder sur cette question. Il est aussi possible que les conventions façonnant la construction de ce qui est autant un travail de rhétorique qu'un travail d'histoire aient rendu inutile toute référence par Poitiers à la naissance de Guillaume. Son recours aux références classiques a pour double objet de présenter Guillaume comme un souverain exemplaire et, par corollaire, de répondre aux critiques : « ces affirmations de vérité étaient des indicateurs de conflit », comme cela a été très justement observé<sup>27</sup>. Nous verrons plus tard que Poitiers excelle dans l'art de soulever des sujets controversés qui, selon lui, méritent un réexamen. Il constitue à ce titre une source d'information précieuse. Ainsi, nous savons que d'aucuns estiment que Guillaume et ses parents ont fait amende honorable, ou ont continué de le faire dans le cas de Guillaume, et que, du point de vue de Poitiers, la question ne fait pas débat.

Il est finalement important de souligner que la succession de Guillaume est non seulement censée être aussi légitime sur le plan politique que toute autre, mais qu'elle doit être aussi resituée dans le contexte des normes de l'époque, où la royauté est un phénomène construit socialement et donc aisément « manipulable », une caractéristique qui se reflète dans la flexibilité du vocabulaire utilisé pour qualifier un héritage<sup>28</sup>. Alors que d'autres pourraient prétendre à la succession du duché de Normandie en 1035 – ce qui est peut-être effectivement le cas, mais nous l'ignorons –, la situation illustre à la perfection la fluidité sociale et culturelle qui caractérise les luttes pour la succession dans d'autres territoires, notamment le Maine, l'Anjou et la Flandre dans les années 1060 et au début des années 1070, et en Angleterre en 1016, 1035, 1042 et 1066, ce qui a une influence majeure sur la vie de Guillaume. Ainsi, pour ce qui est du royaume d'Angleterre, Harold Pied-de-Lièvre et Harthacnut parviennent tous deux à outrepasser les prétentions au trône des fils aînés du roi Æthelred le Malavisé (978-1016), dont l'un est le fils d'Emma, le futur roi Édouard le Confesseur. Ce dernier accède lui-même à la couronne en 1042, semble-t-il au nez et à la barbe des enfants nés du premier mariage d'Æthelred et de leur progéniture, en particulier des descendants de son fils le roi Edmond Côte-de-Fer, qui est brièvement roi en 1016<sup>29</sup>.

Il en résulte qu'avec la mort de Knut en 1035, qui marque le début d'une période de grande incertitude politique, plusieurs techniques de légitimation sont appliquées au royaume d'Angleterre pour justifier les actes politiques permettant à ses élites d'obtenir concrètement un accord consensuel sur la personne du prochain roi en 1035-1037, 1040 et 1041-1042<sup>30</sup>. Mais ces nécessaires consultations garantissent aussi qu'à chaque succession, des prétendants doivent recevoir une compensation ou être rejetés. À plusieurs moments dans l'histoire du XI<sup>e</sup> siècle en Angleterre, ces mécanismes produisent des transitions remarquablement pacifiques ; sauf en 1016, lorsque les enfants d'Æthelred sont supplantés par Knut, où leur efficacité n'est que partielle, et en 1066 – à tout le moins sur le plan structurel – où ils se soldent par un échec cuisant. Cet événement sera d'une importance capitale pour la suite de la vie de Guillaume.

## Robert et Arlette

Le traité intitulé *De Obitu Willelmi* (« Sur la mort de Guillaume »), dont la composition est désormais datée de peu après la mort de Guillaume en 1087, est la source la plus ancienne et la plus fiable pour dater sa naissance. Bien que son texte complet n'existe que sous la forme d'un seul manuscrit, ajouté à la fin de l'exemplaire des *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges rédigé sous la direction de Syméon de Durham, il y a des raisons convaincantes de penser que le traité ne fut pas écrit à Durham. Sa rédaction en Normandie étant une possibilité, il semble avoir été dû à quelqu'un proche des événements et considéré par son auteur comme une conclusion logique des *Gesta*. Il y est dit que Guillaume mourut à cinquante-neuf ans, ce qui indique une date de naissance entre le 10 septembre 1027 et le 9 septembre 1028<sup>1</sup>.

Le fait que la version des *Gesta Normannorum Ducum* contenant le *De Obitu Willelmi* n'ait pas été diffusée largement pourrait expliquer pourquoi les historiens du XII<sup>e</sup> siècle évoquant Guillaume situent sa naissance à des dates différentes et contradictoires. En l'absence d'un texte antérieur faisant autorité, ils n'avaient rien pour les guider. Pour Orderic, Guillaume était né en 1026 ou au tout début de 1027<sup>2</sup>. Guillaume de Malmesbury, quant à lui, dit qu'il avait huit ans lorsqu'il devint duc, ce qui situe sa naissance entre juillet 1027 et juillet 1028, datation également mentionnée indépendamment dans deux variantes de la première version des *Gesta Normannorum Ducum* de Jumièges, vraisemblablement à titre de correction par l'auteur<sup>3</sup>. Et, plus tard, Robert de Torigni, dans ses interpolations dans les *Gesta Normannorum Ducum*, achevées v. 1139, à l'instar de l'auteur du *De Obitu*, affirmait que Guillaume était mort dans sa cinquante-neuvième année (*fere sexagenarius*). Mais il se contredit ailleurs en disant qu'il avait cinq ans lorsqu'il devint duc<sup>4</sup>.

L'autre manière d'aborder le problème en considérant les dates de naissance des demi-frères de Guillaume, Odon et Robert, par la suite respectivement évêque de Bayeux et comte de Mortain,

nés du mariage de sa mère avec Herluin de Conteville, et sa sœur supposée Adélaïde, n'est d'aucune utilité car la datation de leurs naissances est beaucoup plus vague que celle de Guillaume. Compte tenu du témoignage le plus ancien et de l'opinion majoritaire indiquant une date entre mi-1027 et mi-1028, le plus sûr est de retenir qu'il est né à ce moment-là. Il est donc fort probable qu'il n'était pas encore né – ou même n'avait pas été conçu – lorsque son père devint duc de Normandie le 6 août 1027 après la mort de son frère, le duc Richard III. Cela écarte immédiatement l'idée qu'Arlette fut répudiée par Robert lorsqu'il prit le titre de duc. On ne connaît pas les dates de naissance de Robert et d'Arlette, mais il est quasiment certain que tous deux avaient à peine plus de vingt ans à la naissance de leur fils<sup>5</sup>.

Tant Orderic que la narration légèrement antérieure intitulée *Quedam Exceptiones*, rédigée entre 1101 et 1103, situent la naissance de Guillaume à Falaise<sup>6</sup>. La relation de Robert et d'Arlette a donc dû commencer après que le père de Robert, le duc Richard II, eût confié à son fils la responsabilité de l'Hiémois, région de Normandie méridionale, octroi qui a nécessairement été accordé avant la mort de Richard, le 23 août 1026, et a pu suivre l'assemblée à laquelle assistèrent à Fécamp en août 1025 Richard, ses fils, ainsi qu'un grand nombre de nobles et de membres du clergé<sup>7</sup>. Le moment venu, Falaise devint si essentielle au pouvoir de Robert qu'il s'y installa en 1026 durant sa rébellion contre son frère, le duc Richard III<sup>8</sup>.

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, la rencontre de Robert et d'Arlette était devenue partie intégrante des légendes qui se formèrent autour de Guillaume ; ceux-ci ayant donné le jour à un fils qui eut une vie remarquable, leur relation devait l'avoir été aussi. Qualifiée d'amoureuse par Guillaume de Malmesbury, elle débuta selon lui par un coup de foudre<sup>9</sup>.

Orderic est la principale source d'information sur Arlette et sa famille. Dans le cours de son récit du siège d'Alençon par Guillaume durant une campagne qui se déroula probablement au début des années 1050, les défenseurs auraient raillé Guillaume de manière insultante en déclarant que des ancêtres (*parentes*) d'Arlette étaient embaumeurs<sup>10</sup>. Ailleurs, il écrit cependant que Fulbert (son père) était chambellan ducal<sup>11</sup>. Le

fait que ce second passage ait constitué l'une de ses interpolations dans les *Gesta Normannorum Ducum* qui fut écrite sur une rature avec une encre différente et qui mord sur la marge montre qu'il s'agit d'un développement de ce qu'il avait écrit au départ, dont nous avons perdu la trace<sup>12</sup>. S'il est possible qu'Orderic ait reçu de nouvelles informations concernant le père d'Arlette, il est plus probable qu'il ait décidé que la position de Fulbert à la cour ducale était un élément nécessaire à son propos sur la parenté de Guillaume et qu'il devait apporter une modification à cette fin ; sa seule autre insertion avec une encre différente consiste en une information supplémentaire selon laquelle le commandement d'une partie de la flotte ducale fut confié à Rabel, un guerrier d'une force exceptionnelle, ce qui doit être un éclaircissement plutôt qu'un ajout d'une grande signification<sup>13</sup>. Si l'on ajoute foi au coup de foudre dont parle Guillaume de Malmesbury, il semblerait qu'Arlette ait introduit son père dans l'orbite de la cour ducale. Mais il est certes aussi possible que ce soit la présence de Fulbert dans l'entourage du duc à titre de chambellan qui ait permis à sa fille d'être connue de Robert ; il est peut-être entré dans la maison de Robert lorsque ce dernier s'est établi à Falaise.

Les témoignages portent cependant à croire que des ancêtres (*parentes*) de Fulbert ont bel et bien été embaumeurs ou peaussiers, mais qu'il s'était élevé socialement avant que sa fille ne donne naissance au futur Guillaume le Conquérant. Selon toutes probabilités, Arlette et sa famille étaient issus de la classe des ministériaux dans laquelle les ducs de Normandie recrutaient traditionnellement certains des commis de leur cour, en l'occurrence la bourgeoisie urbaine, et dans le cas présent, celle de Falaise<sup>14</sup>. En tant que telle, la position d'Arlette n'a pas dû être inhabituelle dans le contexte de la composition sociale de la cour ducale<sup>15</sup>. Falaise était par ailleurs à tel point intégrée au cœur des États soumis à l'autorité ducale que le plan de la ville a récemment été considéré comme une projection symbolique de celui de Fécamp dans les territoires moins solidement tenus de la Normandie centrale méridionale<sup>16</sup>. La position de Fulbert en tant que chambellan qui jouissait d'un accès personnel constant à Robert confirme que la relation de celui-ci avec sa fille devait être

publiquement reconnue. De plus, la détermination d'Orderic à traiter à fond le sujet de la naissance de Guillaume l'amena à insérer un deuxième passage dans lequel il mentionne que trente-deux des individus qui se moquèrent de lui à Alençon furent mutilés sur son ordre. Cette insertion est elle aussi écrite dans la marge, mais cette fois-ci avec la même encre et dans le même style que le corps du texte<sup>17</sup>. Il attirait vraisemblablement l'attention soit sur la cruauté de Guillaume, soit sur la dévotion qu'il vouait à sa mère, l'un n'étant évidemment pas exclusif de l'autre. Cela fait ressortir un point que David Douglas a très bien établi, à savoir l'importance qu'ont revêtu la mère et la famille de Guillaume au cours de sa vie. Et cet incident montre fameusement combien la parenté de Guillaume importe à un biographe. Mais pas nécessairement parce qu'elle l'embarassait ; il est possible que Guillaume ait tenu ses parents en haute estime et qu'il l'ait fait en raison d'une relation aimante.

Qu'Orderic signale que le mariage d'Arlette et Herluin de Conteville n'a eu lieu qu'après le décès de Robert en 1035 montre bien qu'il croyait que la relation d'Arlette et de Robert avait été durable, et s'était peut-être prolongée pendant une dizaine d'années<sup>18</sup>. Bien que selon Guillaume de Malmesbury ce mariage ait été célébré avant la mort de Robert, il écrit aussi que celui-ci garda Arlette comme si elle était son épouse légitime et l'aima plus que toutes les autres<sup>19</sup>. La forte possibilité qu'Adélaïde, la sœur de Guillaume, ait été leur enfant, ce à quoi il est seulement fait allusion pour la première fois par Robert de Torigni, plaide dans le même sens<sup>20</sup>.

Si, comme je le pense, le bref mariage de Robert avec Estrith, sœur du roi Knut, doit sûrement être lié à un mariage arrangé pour Arlette vers 1030, parce qu'Odon, l'un des fils qu'elle avait eus d'Herluin, était en âge d'être fait évêque de Bayeux en 1049-1050, cela ne veut pas dire qu'Arlette avait été bannie de la cour : même si Odon, quelle que soit l'interprétation donnée aux informations relatives à sa naissance, a dû accéder à l'épiscopat bien avant l'âge requis de trente ans, il a vraisemblablement fait preuve d'une certaine aptitude à occuper une position dans l'Église avant cette promotion, et il devait donc avoir plus de quinze à vingt ans en 1049-1050. Les responsabilités dont avait

été chargé le mari d'Arlette pour la protection et l'exploitation de la rive sud de l'estuaire de la Seine – il se peut très bien qu'il ait supervisé le creusement d'un canal portant son nom (la *Fossa Herluini*) – donnent à penser qu'il était homme suffisamment important pour être très souvent à la cour<sup>21</sup>. L'apparition d'Arlette et de sa nouvelle famille à des moments importants de la vie de Guillaume au long des années 1030 et 1040 montre que son mariage avec Herluin a augmenté le nombre de partisans apparentés au jeune Guillaume au lieu de rompre le lien entre la mère et le fils<sup>22</sup>. Tout cela pourrait aussi suggérer l'existence d'un solide lien maternel entre Arlette et son fils.

Lorsqu'on se tourne vers d'autres auteurs du XII<sup>e</sup> siècle, on retrouve régulièrement la tradition selon laquelle Robert et Arlette ont formé un couple uni et aimant. En particulier, dans sa chronique en vers inachevée écrite dans les années 1160 et au début des années 1170, le *Roman de Rou*, Wace a brodé sur les récits antérieurs en décrivant les amours du couple et la tendresse que Robert témoignait à Arlette, qui, écrit-il, était vierge au début de leur relation. Et, nous dit-il, lorsqu'Arlette dort après les rapports sexuels, elle déclara en se réveillant qu'elle avait rêvé qu'un arbre avait poussé hors de son corps et recouvert toute la Normandie de son ombre<sup>23</sup>. Comme d'autres, cette histoire dénote la fascination qu'alliaient exercer la relation de Robert et Arlette et la naissance de Guillaume. Le récit de l'exploit impossible du petit Guillaume qui aurait empoigné la paille de son berceau peu après sa naissance, mentionné pour la première fois dans le *Brevis Relatio*, une histoire du début du XII<sup>e</sup> siècle écrite à l'abbaye de Battle, la fondation monastique anglaise de Guillaume sur le champ de bataille d'Hastings, histoire qu'on retrouve aussi chez Malmesbury et Wace, en est une autre. Malmesbury fait également dire à la sage-femme présente à l'accouchement que la précocité supposée du petit Guillaume présageait qu'il allait être roi<sup>24</sup>.

Ce qui comptait pour ces auteurs, c'était de montrer en quoi la naissance de Guillaume devait avoir quelque chose de particulier, ce qu'ils soulignaient par des présages ordinaires inspirés de divers récits bibliques et de l'histoire de la fondation de Rome<sup>25</sup>. Il vaut pourtant d'être noté qu'aucune de ces histoires n'apparaît

dans les écrits d'Orderic. Même au moment de sa naissance, Guillaume divisait apparemment l'opinion. Il est cependant tout à fait improbable que Wace ou qui que ce soit d'autre ait eu connaissance des ébats de Robert et Arlette.

## Le gouvernement du duc Robert

La précarité initiale du gouvernement ducal de Robert et les conséquences de ces premières années ont certainement eu une influence importante sur la vie de son fils Guillaume. Robert s'était brièvement rebellé contre son frère aîné, le duc Richard III, durant le court règne de ce dernier. Guillaume de Jumièges évoque en outre la possibilité que la mort de Richard n'ait pas été naturelle et qu'il ait été empoisonné, soupçon également formulé en Aquitaine par un écrit contemporain, celui d'Adémar de Chabannes<sup>1</sup>. Jumièges affirme néanmoins que Robert aurait été officiellement désigné par son frère comme son successeur, ce qui représente vraisemblablement une manipulation de plus du langage successoral par une élite politique, puisque Richard avait eu d'une concubine un fils qui aurait pu lui succéder<sup>2</sup>. L'accusation de fratricide n'apparaît qu'au XII<sup>e</sup> siècle dans la *Gesta Regum* de Guillaume de Malmesbury et dans la *Chronica de Gestis Consulium Andegavorum*, cette dernière ajoutant que c'est pour se racheter que Robert partit par la suite en pèlerinage à Jérusalem<sup>3</sup>. Orderic, quant à lui, sans évoquer d'empoisonnement dans ses interpolations dans les *Gesta Normannorum Ducum*, ceci en contraste avec son prédécesseur Guillaume de Jumièges, omet de déclarer que Richard avait fait de Robert son héritier<sup>4</sup>.

Si ce qui est présenté comme un fait est toutefois traité de manière si allusive ou si tardivement qu'il en perd alors tout pouvoir de conviction, n'en demeure pas moins la quasi-certitude que la succession de Robert a éveillé des soupçons ; il est, par exemple, tout à fait inhabituel que Guillaume de Jumièges parle d'empoisonnement. Et, quoi qu'il en soit, cela est sûrement

un signe que les soupçons relatifs à la conduite de Robert aient perduré durant toute la vie de son fils et, en particulier, au cours de sa jeunesse. Ces incertitudes ont certainement été aussi associées à la querelle entre Robert et son oncle du même nom, archevêque de Rouen. D'après Jumièges, l'archevêque alla jusqu'à frapper toute la Normandie d'anathème tout en cherchant refuge pendant quelque temps en dehors du duché auprès du roi Robert le Pieux (996-1031)<sup>5</sup>. L'anathème était le châtement le plus terrible qu'un prince pouvait subir, potentiellement capable de déstabiliser un règne et d'encourager ennemis et rivaux.

L'existence d'un fils de Richard III, dont la postérité a retenu le nom de Nicolas, qui était certainement son nom monastique, a dû ajouter à cette incertitude. Comme Guillaume, fils d'une concubine, Nicolas a peut-être été un rival autour duquel des factions de la cour ont pu se rassembler. Son entrée dans la vie monacale, d'abord à titre d'oblat de l'abbaye de Fécamp, puis de moine à Saint-Ouen de Rouen, fut décrite par Orderic comme l'élimination par le duc Robert d'une menace politique ; sa remarque elliptique dans les *Gesta Normannorum Ducum* qu'un « héritage matériel faisait défaut » à Nicolas devint dans l'*Historia Ecclesiastica* ultérieure l'affirmation pure et simple que le duc Robert avait combiné la réclusion forcée d'un parent représentant une menace<sup>6</sup>. Nicolas vécut jusqu'en 1092 et fut fait abbé de Saint-Ouen de Rouen en 1042. Il semble avoir accepté son sort sans rechigner et avoir mené une existence politique et religieuse tout à fait conventionnelle ; il fut le seul abbé normand à avoir contribué à l'expédition de 1066 en fournissant des bateaux<sup>7</sup>. La façon dont il fut traité indique sûrement la détermination de Robert à assurer la succession de son propre fils. Jumièges ajoute que la réconciliation avec l'archevêque Robert amena la stabilité politique et augmenta le respect du duc Robert envers l'Église. Cela peut avoir beaucoup contribué à donner le ton à la cour où Guillaume passa sa jeunesse. Le processus d'expiation a dû aussi créer une atmosphère religieuse dont s'imprégna l'enfant.

L'installation de Robert à Falaise par son père, Richard II, introduit deux motifs qui allaient certainement être d'une grande importance dans la vie de son fils, à savoir l'interaction entre le

cœur et la périphérie normands et son effet sur les relations avec les chefs des principautés et des seigneuries qui jouxtaient les frontières fluctuantes de la Normandie. Falaise était proche d'une zone frontalière particulièrement contestée, puisqu'au-delà d'Argentan, à une vingtaine de kilomètres plus au sud, se trouvaient les terres de la famille Bellême et la ville épiscopale de Sées, un évêché compris dans la juridiction métropolitaine des archevêques de Rouen, mais politiquement par intermittence seulement sous l'autorité normande. Au moment de l'arrivée de Robert à Falaise, l'évêque de Sées était Radbod, un Normand manifestement nommé par le duc Richard II et lié à l'archevêque Robert de Rouen. Mais le nom même de son prédécesseur, Sigefroi, l'identifie comme un membre de la famille Bellême. Yves, le successeur de Radbod, dont la nomination eut probablement lieu après 1035, appartenait à la même famille ; de fait, il devait par la suite cumuler l'épiscopat et la seigneurie séculière sur les terres familiales<sup>8</sup>. Si les régions frontalières sont considérées comme des zones aux fidélités fluctuantes et des organismes sociaux distincts, des phénomènes similaires étaient observables tout autour de la principauté normande<sup>9</sup>. Falaise était cependant une place particulièrement sujette à des difficultés.

Les campagnes militaires de Robert consolidèrent le pouvoir ducal au sud d'Argentan et, plus à l'ouest, sur les frontières avec la Bretagne. Si, dans le cas des seigneurs de Bellême, le répit dans les pressions extérieures ne fut que temporaire, dans celui du duc Alain III de Bretagne (1008-1040), qui était le beau-frère de Robert, un accord conclu par l'intermédiaire de l'archevêque Robert aboutit à une collaboration nouvelle qui perdura jusque dans les premières années du règne de Guillaume<sup>10</sup>. Au nord-est de la Normandie, une sœur de Robert fut mariée au comte Baudouin IV, chef de la très importante principauté de Flandre, que Robert assista militairement contre des rébellions, comme il le fit avec le nouveau roi de France Henri I<sup>er</sup>, dont le règne débuta en 1031. Résultat, en 1035, aucune menace importante ne semblait peser sur la sécurité du duché.

Par ailleurs, la Normandie de Robert semble avoir été intégrée au monde politique de la France du Nord et Robert lui-même y avoir joué un rôle significatif. Des relations similaires à celles

établies par le duc Richard II perdurèrent. Robert était présent à la cour du nouveau roi de France à Orléans à Pâques (1<sup>er</sup> avril) 1032, réunion à laquelle assistèrent tous les grands princes du royaume, notamment le comte Foulques Nerra (ou Le Noir) d'Anjou (987-1040), le comte Eudes II de Blois (996-1037), le duc Guillaume le Gros d'Aquitaine (1030-1038), les comtes Alain III de Bretagne et Baudouin de Flandre ci-dessus mentionnés<sup>11</sup>. Cette assemblée eut lieu alors que couvait le conflit entre le roi de France et sa mère Constance, qui souhaitait le déposer en faveur de son frère Robert, guerre dans laquelle les divers princes n'allaient pas tarder à prendre parti, le duc Robert prêtant un appui important au roi Henri.

Rivalités et violences étaient inhérentes à la politique de cette France septentrionale dans laquelle grandit Guillaume. L'expansionnisme opportuniste pratiqué par ces princes est l'élément culturel crucial qui allait influencer sur sa vie future. C'est surtout – et ce fait est particulièrement important pour les perspectives à venir – le cas du comte Foulques Nerra et son fils, le comte Geoffroy Martel (1040-1060), qui ambitionnaient notamment la suzeraineté sur le comté du Maine et les terres qui s'étendaient jusqu'au sud du territoire où les ducs de Normandie exerçaient – ou prétendaient exercer – leur hégémonie. Aux côtés des comtes d'Anjou, le principal acteur durant la jeunesse de Guillaume fut le comte Eudes II de Blois, dont les ambitions ont récemment été qualifiées d'« époustoufflantes » et qui, entre autres, combattit l'empereur Conrad II (1024-1039) en 1031-1032 pour la succession du royaume de Bourgogne<sup>12</sup>. Le mélange d'instabilité et de résistance caractéristique de ces tentatives de bâtir des États se manifeste par leur future désintégration, qui ne se produit d'ailleurs pas toujours au bout d'une génération, et dans le cas, par exemple, de la Normandie et de l'Anjou, par la survie du cœur territorial à partir duquel l'expansion s'est produite. En l'absence d'administrations et d'institutions solides, la domination reposait en fin de compte sur un individu à la forte personnalité, la violence maniée avec habileté, une action ritualisée et la création de places fortes stratégiques<sup>13</sup>. Le père et le grand-père de Guillaume avaient la réputation de défendre leur position dans ce monde fébrile, mais pas celle de

pratiquer les formes les plus spectaculaires d'agression opportuniste qui caractérisent plusieurs de leurs contemporains.

Bien que nous n'ayons aucune information directe sur le sujet, il se peut que les modèles du jeune Guillaume soient à rechercher en Normandie aussi bien qu'en dehors. Selon Guillaume de Malmesbury, à l'âge adulte, il fut poussé à essayer d'égaliser les faits d'armes de Robert Guiscard (mort en 1085), l'un des grands conquérants normands du sud de l'Italie et membre de la même *gens*, mais d'un rang inférieur<sup>14</sup>. À une époque antérieure, nous connaissons l'anecdote, une fois encore grâce à Malmesbury, selon laquelle le comte Foulques Nerra d'Anjou aurait donné des coups de pied à son fils, le futur comte Geoffroy Martel, prostré à terre et implorant son pardon après une rébellion. Malmesbury raconte que Geoffroy dut marcher plusieurs kilomètres en portant une selle sur les épaules, épreuve humiliante bien connue, puis il ajoute qu'il considérait Foulques comme un homme droit et honorable<sup>15</sup>. La manifestation de la « colère », expression spectaculaire de volonté par laquelle étaient communiquées les décisions et qui modelait l'exercice du pouvoir, jouait là un rôle majeur. Que la « colère » soit considérée comme relevant de la psychologie ou de l'anthropologie – elle relève évidemment des deux, le tracé de la ligne de démarcation entre elles étant de la responsabilité du biographe –, elle est au cœur de la prédominance que Guillaume établit et des méthodes qu'il appliqua pour la conserver<sup>16</sup>. Il y avait autour de lui beaucoup de gens de qui il pouvait apprendre.

On trouve à la fois dans les sources narratives et les chartes des indications que Robert renonça au comportement répréhensible de sa jeunesse aux alentours de 1030. Ses actions prirent un tour religieux, voire pénitentiel<sup>17</sup>. La première source à mentionner le pèlerinage en Terre sainte que Robert entreprit en 1035, écrite entre *v.* 1036 et *v.* 1041, l'attribue au désir de se repentir de ses méfaits passés, qui selon toute probabilité consistaient en son conflit avec l'archevêque Robert, en des confiscations arbitraires de biens de l'Église et peut-être dans ses rapports avec Arlette et le meurtre de son frère aîné<sup>18</sup>. Qu'il ait fondé dans les années 1030 deux établissements religieux importants, un monastère à Cerisy, dans l'ouest de la Normandie, et une

abbaye à Montivilliers, au nord de la Seine, est symptomatique des inquiétudes qu'il éprouvait pour son salut. Sa confiance dans les conseils du pieux abbé de Verdun, Richard de Sainte-Vanne, et sa présence le 12 décembre 1032 lors du transfert des reliques de saint Nicaise et d'autres saints à l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen, sont d'autres signes de sa piété<sup>19</sup>. Tout cela à la fois renforçait et créait des liens entre les régions du nord de la France<sup>20</sup>.

Il semble que le jeune Guillaume ait grandi non seulement en un temps où le gouvernement de son père était de plus en plus affermi et couronné de succès, mais aussi dans une atmosphère où l'expiation des péchés et le patronage religieux occupaient une place centrale dans la vie quotidienne. Ces influences combinées sur Guillaume adulte ont pu être profondes, tant en ce qui concerne la pratique politique que la conduite exigée de lui. En grandissant comme il l'a fait avec une carrière aristocratique toute tracée, beaucoup de choses qui se passaient autour de lui ont pu modeler son esprit, du fait surtout que sa succession au duché de Normandie fut dans une certaine mesure fortuite. Elles ont pu susciter en lui le besoin de se comporter correctement et de se maîtriser.

En dépit de tout cela, on ne peut dire que le régime du duc Robert a assuré une paix parfaite en Normandie. Les dernières années de son règne sont marquées par l'extension de l'influence et l'élévation à une plus grande prééminence d'Onfroi de « Vieilles » et de Roger I<sup>er</sup> de Montgomery, dont les descendants joueront un rôle majeur dans la vie de Guillaume. Tous deux reçurent des terres tenues antérieurement par les abbayes de Fécamp et de Bernay, cette dernière récemment fondée par le duc Richard II grâce à la dot de Judith, sa première épouse. Que ces transferts de propriété aient été faits ou non avec l'accord des deux monastères, l'essentiel n'en reste pas moins que les gains obtenus par les deux hommes pouvaient être jugés menaçants par d'autres ; les acquisitions d'Onfroi rapprochaient ses terres de celles de Roger I<sup>er</sup> de Tosny, et l'établissement de Roger de Montgomery comme vicomte d'Hiémois, en fait comme délégué du duc Robert dans la région, créa une présence nouvelle

dans le sud de la Normandie, que d'autres détenteurs d'un pouvoir ont pu trouver gênante<sup>21</sup>. Le comte Gilbert de Brionne est lui aussi connu pour son comportement agressif aux dépens d'autrui<sup>22</sup>. Dans l'univers socioculturel de rivalités et de querelles, si caractéristique du XI<sup>e</sup> siècle, on risque à tout moment l'explosion quand un duc, qui joue le rôle d'arbitre disparaît.

## Le monde de la Normandie, de l'Angleterre et la mer du Nord

Raoul Glaber à la fin des années 1030 et, sous une forme quelque peu embrouillée, Adam de Brême dans son *Histoire des archevêques de Hambourg-Brême*, aux alentours de 1080, disent que le père de Guillaume épousa puis divorça rapidement d'Estrith, une sœur de Knut. Outre la conquête du royaume des Anglais, Knut était aussi roi du Danemark et, après 1028, aussi roi de Norvège<sup>1</sup>.

Bien que cette histoire ait été parfois accueillie avec scepticisme, un certain nombre de raisons plaident en faveur de sa véracité. Tout d'abord, il y a les liens de Glaber avec les Normands évoqués plus haut. En deuxième lieu, étant donné les conséquences potentielles du mariage, non seulement pour Guillaume, mais aussi pour les princes normands, dépeints par Jumièges et Guillaume de Poitiers comme un soutien constant du futur roi Édouard le Confesseur, ils avaient des raisons évidentes de ne pas en parler<sup>2</sup>.

Des dates échelonnées entre 1027 et 1033 ont été avancées pour ce mariage. Estrith avait été l'épouse du comte Úlf, qui avait été éminent en Angleterre sous le règne de Knut et était intervenu de sa part au Danemark avant de participer là-bas à une révolte de grande envergure. Bien qu'on ignore la date exacte de sa mort – il a été probablement assassiné sur l'ordre de Knut –, la fin des années 1020 semble probable, ce qui laisse supposer que le mariage d'Estrith avec Robert fut célébré vers

1030<sup>3</sup>. L'insécurité des premières années de Robert à la tête du duché confirmerait cette datation ; il est peu probable qu'un mariage avec une femme de si haut rang ait pu être envisagé avant que son règne ait été solidement établi. Glaber écrit que Robert répudia Estrith parce qu'elle ne lui plaisait pas. Mais l'éviction d'Arlette de la cour étant certainement une condition importante du contrat de mariage, la principale cause de cette rupture pourrait avoir été le refus de la part de Robert de congédier une compagne de cinq années. Non seulement Estrith devait être au fait de ces circonstances à travers le comportement de son frère Knut, mais il est peu probable qu'une femme dans une telle position et d'une telle expérience ait toléré la présence continuelle d'Arlette. Malgré le mariage d'Arlette avec Herluin de Conteville, l'existence même du jeune Guillaume garantissait que le contact avec sa mère fût maintenu ; non seulement le fils d'une concubine demeurait généralement dans le cercle familial du père, mais sa position de futur héritier serait restée inchangée tant qu'Estrith n'aurait pas donné naissance à un enfant mâle sain. Nous pouvons aussi nous interroger sur les sentiments d'Estrith, envoyée dans ce traquenard par un frère directement responsable de la mort de son premier mari. La position de Guillaume à la cour et en tant qu'héritier potentiel était assurée par l'échec de ce mariage, au moins dans un avenir prévisible, mais pas nécessairement indéfini. Rien ne montre cependant que Robert ait envisagé un second mariage.

La répudiation d'Estrith aura pour conséquence de marquer le reste de la vie de Guillaume. Échec total sur le plan diplomatique, elle donnait une importance de premier plan à la présence à la cour normande du futur roi Édouard le Confesseur, de son frère Alfred et de sa sœur Godgifu (Gode), les trois enfants d'Æthelred le Malavisé, roi des Anglais, et de sa femme Emma, sœur du duc Richard II. En exil quasi-permanent depuis le moment où Æthelred et sa famille s'enfuirent en Normandie en 1013 pour se mettre sous la protection de Richard, en un temps où il semblait que le père de Knut, Sven à la Barbe fourchue, roi du Danemark, allait conquérir le royaume anglais, ils devinrent des facteurs d'une importance incalculable dans la politique de l'Europe du Nord-Ouest une fois que les enfants d'Æthelred

eurent été supplantés par Knut en Angleterre. L'effet de la répudiation sur la mémoire sociale de la famille d'Estrith est aussi un facteur à prendre en considération. Sven, le fils qu'elle avait eu d'Úlf, devint roi du Danemark en 1047 et allait être un protagoniste remuant au cours des événements postérieurs à 1066. Et sa belle-sœur n'était autre que Gytha, épouse de Godwine, comte de Wessex, le grand protégé de Knut, et mère de six enfants connus, dont Harold, qui devint par la suite roi des Anglais. Si ces souvenirs étaient assez marquants pour influencer sur les comportements politiques, il en résulte qu'un grand nombre de personnages très puissants pouvait ressentir de l'aversion envers la progéniture de Robert, duc de Normandie. Et même si tel n'était pas le cas, l'épisode met en évidence l'étendue géographique au sein duquel les ducs de Normandie devaient opérer.

Un biographe de Guillaume doit résister à la tentation d'établir des liens linéaires téléologiques entre ces événements et l'époque ultérieure. Les processus apparemment bien définis décrits par plusieurs des sources narratives principales, surtout par Jumièges et Poitiers, sont certainement des simplifications, la masse historiographique existante montrant qu'il est difficile de connaître avec exactitude la forme prise par ces simplifications. On a du mal à ne pas penser que beaucoup ont eu fréquemment à l'esprit les sentiments, de sympathie notamment, suscités par ces trois enfants anglais de sang royal abandonnés par leur mère à la charité de sa famille normande et à d'autres chefs du Nord de la France lorsqu'Emma épousa Knut en 1017, ainsi que la conscience opportuniste de leur potentiel politique. Cependant, en fin de compte, ces enfants faisaient partie comme tant d'autres du vaste réservoir d'individus de souche royale éparpillés dans les cours d'Europe par les crises de succession récurrentes du XI<sup>e</sup> siècle. Un facteur déterminant de leur avenir allait être la façon dont le duc Richard II et ses fils les traiteraient ; l'autre était la politique du royaume d'Angleterre.

Au milieu de la turbulence des événements de 1016-1017 qui affermirent Knut comme roi des Anglais, les actions des principaux acteurs de la scène politique, à savoir Knut lui-même, le duc Richard II et Emma, visaient selon toute probabilité à stabiliser une situation potentiellement explosive. Richard, qui avait

de longue date soutenu Knut et son père Sven « à la Barbe fourchue » tout en s'efforçant d'éviter toute participation directe aux guerres qui faisaient rage outre Manche au moyen de stratagèmes tels que le mariage de sa sœur Emma avec Æthelred, a pu très bien faire face à la situation avec pragmatisme<sup>4</sup>. S'il est possible que Richard ait envoyé une ambassade au pape Benoît VIII (1012-1024) pour le compte des exilés, ce serait une erreur de croire qu'il suivait une politique pro-Knut ou pro-Édouard ; les réalités du pouvoir faisaient des accommodements avec Knut une nécessité. Le patronage par ce dernier du monastère de Fécamp, le préféré de Richard, est un signe de plus des relations cordiales qui existaient entre eux<sup>5</sup>. Knut exerçant son autorité sur un vaste empire riverain de la mer du Nord, une évaluation rationnelle des perspectives d'Édouard en Angleterre en 1016-1017 devait nécessairement conclure à leur inexistence. Un tel calcul restait sans doute valable dans les années 1020 et au début des années 1030.

Sujet à controverse en tant qu'autojustification tendancieuse, la déclaration faite au nom d'Emma dans l'*Encomium Emmae Reginae* selon laquelle elle se trouvait en Normandie lorsque Knut lui envoya des ambassadeurs, ne doit pas être négligée trop hâtivement<sup>6</sup>. Elle pourrait recevoir un soutien dans ce que rapporte Raoul Glaber à propos de l'acquiescement de Richard au mariage d'Emma avec Knut, opinion qui pourrait avoir été adoptée en Normandie au début des années 1050 par l'auteur anonyme de l'*Inventio et Miracula sancti Uulfranni*. Cependant, plus tard au cours de la même décennie, Jumièges présente une version différente des événements, affirmant qu'Emma se trouvait à Londres<sup>7</sup>. Guillaume de Malmesbury croyait lui aussi que Richard avait consenti au mariage, jugeant son attitude méprisante<sup>8</sup>. Nonobstant les contradictions entre les diverses sources, pour ce qui concerne les perspectives, encore dans les limbes, des exilés et leurs conséquences pour Guillaume, s'interroger sur le lieu où se trouvait Emma en 1016-1017 ne fait que brouiller les pistes. Étant donné les exigences du moment, Richard a dû selon toute probabilité donner son accord au mariage – qu'Emma ait été à Londres ou qu'elle se soit rendue en Normandie avec sa

famille. L'accord peut très bien avoir été donné rétrospectivement quand il devint évident que Knut était indéboullonnable.

En tant que progéniture royale, la présence des enfants d'Æthelred était néanmoins hautement appréciée en Normandie et ils furent l'objet de tous les soins. Cela fut d'abord démontré par le mariage de Godgifu avec Dreux, comte du Vexin, probablement le 7 avril 1024 à Rouen. Avec raison, l'historienne Elisabeth van Houts a considéré les concessions de terres accordées à Dreux en Normandie par Richard II comme la dot de Godgifu, remise en lieu et place de ce qu'on avait pu attendre de sa mère Emma et de son beau-père Knut. Expression de la pratique de longue date des princes normands qui consiste à conclure des alliances matrimoniales visant à consolider des pactes avec des princes du Nord de la France, ce mariage inaugura aussi une période de collaboration personnelle entre Richard, ses fils et le comte Dreux qui fut bénéfique aux intérêts économiques et politiques des ducs de Normandie et des monastères normands sur les berges de la Seine en aval de Paris<sup>9</sup>. Mais il représente aussi pour Godgifu – et par implication pour ses frères – un traitement qui n'est autre que celui que ses contemporains devaient juger approprié à leur position ; ainsi, l'*Inventio et Miracula sancti Uulfranni*, non seulement fait état du consentement de Richard au mariage d'Emma et Knut, mais précise qu'il éleva les deux frères Édouard et Alfred comme s'ils étaient ses propres fils<sup>10</sup>.

Le mariage de Robert avec Estrith v.1030 ne l'empêcha pas de conserver une attitude protectrice à leur égard. Alors que pour Knut, cette alliance matrimoniale pouvait potentiellement neutraliser le soutien possible aux princes anglais par Robert, pour tous les deux il devait à tout le moins être considéré comme un moyen de consolider un cadre de compréhension mutuellement convenu concernant la position présente et future des exilés.

Bien que Jumièges ne mentionne pas effectivement le mariage de Knut et Emma, les relations de Robert et de Knut dans les dernières années de leurs règnes sont présentées par lui comme teintées d'une telle hostilité qu'elles semblaient irrémédiablement dégradées. Il est dit, par exemple, que Robert avait menacé de lancer une invasion de l'Angleterre et avait même rassemblé une

flotte importante à cette fin, flotte qui fut déviée vers les îles anglo-normandes par des tempêtes d'une telle violence que la traversée de la Manche devint impossible. Robert aurait aussi demandé à Knut qu'Édouard et Alfred soient de nouveau accueillis en Angleterre et rétablis dans leurs droits, Knut ayant répondu en offrant la moitié du royaume<sup>11</sup>. Jumièges exagère probablement l'importance du soutien de Robert, l'envoi d'une ambassade a pu être une bravade et, comme nous l'avons vu, la flotte détournée de sa destination a pu se révéler très utile dans une campagne contre le comte Alain III de Bretagne. Cependant, ce que ce récit ne reflète certainement pas, c'est qu'en Normandie Édouard et Alfred acquièrent une plus grande prééminence au cours des dernières années du règne de Robert. Outre que Jumièges décrit Robert et Édouard comme des frères de sang, tous deux figurent pour la première fois dans les *signa* de deux chartes datant soit de 1033, soit de 1034, chartes dont les *signa* appartenaient à l'élite du duché. Dans un cas, ils comprenaient le roi de France Henri I<sup>er</sup> (1031-1060), qui avait cherché refuge en Normandie lors d'une révolte et participa à une réunion qui eut lieu en avril 1033<sup>12</sup>.

Si l'apparition d'Édouard avec le titre de *rex* dans deux chartes datant de l'époque de Robert a certainement valeur déclarative, la nature de celle-ci dépend de la manière dont on l'interprète<sup>13</sup>. L'une de ces chartes est un original de Fécamp sur lequel le *signum* du jeune Guillaume apparaît aussi et dont la date doit être comprise entre le 12 septembre 1033 et début 1035. Trois versions originales légèrement différentes de cette charte sont parvenues jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles les noms du duc Robert, de Guillaume et de l'archevêque Robert de Rouen sont toujours placés au début d'une liste extrêmement prestigieuse de *signa*. Cependant, dans le cas des deux chartes qui subsistent – la troisième a été vue et éditée par Marie Fauroux, mais reste introuvable depuis –, alors que les *signa* ont tous été rédigés par le même scribe, celui de Guillaume a été placé sous celui de son père en décalage avec les autres *signa* ; sur l'une d'elles, il est écrit en caractères plus petits sous celui de son père et dans l'autre, entre les deux premières lignes des *signa*, par ailleurs parfaitement disposés en quatre lignes horizontales. Le nom et la croix

d'Édouard ne sont pas non plus symétriques avec les autres, portés en bordure du parchemin. Et – ce qui est essentiel pour mon argumentation –, le *signum* du comte Gilbert de Brionne, qui fut le principal tuteur de Guillaume après 1035, est également non symétrique. Il y a donc de bonnes raisons de croire que les trois *signa* étaient des insertions dans une charte désormais perdue que les deux scribes copiaient et que leurs copies en constituaient une version mise à jour établie peu après l'accession au duché de Guillaume en 1035 pour montrer la continuité du nouveau règne avec le précédent ; le fait que l'une des copies comprenne une autre interpolation significative indique qu'il s'agit d'un texte élaboré à partir d'une base originale<sup>14</sup>. Édouard figure une deuxième fois avec le titre de *rex* dans une charte qui se présente comme la concession faite par lui de propriétés anglaises à l'abbaye du Mont Saint-Michel. Bien que des arguments aient été avancés en faveur de l'authenticité de cette charte, son caractère unique en tant que concession faite bien antérieurement à toute perspective réaliste de réalisation, le caractère peu plausible de son contenu et le fait qu'il n'en ait subsisté qu'un exemplaire dans le cartulaire du milieu du XII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye obligent à se poser des questions. C'est sans doute un faux<sup>15</sup>.

Cependant, même en interprétant la signification de ces deux chartes dans le sens d'un rejet de toute référence à la royauté d'Édouard du temps du duc Robert, il n'en reste pas moins qu'Édouard et Alfred ont fait des apparitions officielles parmi l'élite du duché avant le décès de Robert. Même si la décision de décerner le titre de *rex* à Édouard n'a effectivement été prise qu'après la mort de Knut en 1035, soit en réaction à ce qu'on percevait comme l'usurpation de ses droits par Harold Pied-de-Lièvre, soit lorsque ses perspectives d'avenir s'élargirent après l'accession au trône de Harthacnut, le fils de Knut, il est évident que les deux exilés prirent davantage d'importance avant 1035 et c'est tout à fait essentiel. La possibilité que Knut, quoi que n'ayant pas encore quarante ans, ait été en mauvaise santé pendant quelque temps avant sa mort, a dû aussi susciter un regain d'intérêt pour les prétentions des deux exilés au royaume d'Angleterre<sup>16</sup>. Ce qui est certain, c'est que Guillaume a été bien

conscient des menées politiques autour de la succession anglaise lorsqu'il était encore enfant.

## L'enfance de Guillaume

Les mentions du nom de Guillaume dans les chartes d'avant 1035 montrent qu'il est arrivé à un rang éminent dans les années 1030. S'il n'est pas exclu que son nom ait été interpolé plus tard dans l'une des sept chartes où celui-ci apparaît, leur témoignage conjoint confirme de manière décisive l'importance qu'on lui attribuait et qu'il était considéré comme un héritier potentiel de son père. L'expression qui identifie spécifiquement Guillaume comme le successeur désigné de Robert dans une charte accordée à l'abbaye de La Trinité-du-Mont à Rouen est selon toutes probabilités une insertion effectuée lorsque le document fut transcrit dans le cartulaire de l'abbaye de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, qui est le texte subsistant le plus ancien. D'autre part, il se peut que seuls les mots *successor ipsius* aient été interpolés ; la confirmation telle qu'elle se présente peut toujours avoir été faite conjointement par le père et le fils<sup>1</sup>. Trois occurrences dans des confirmations similaires de dotations pour la cathédrale de Rouen pourraient aussi avoir été des ajouts ultérieurs, du fait que les textes les plus anciens sont des copies datant des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et que, dans un cas, la mention d'une concession faite par Guillaume lui-même (+ *Hec est adfirmacio Vuilelmi de Sota Villa*) doit être un colophon ajouté à un texte existant, pratique courante dans les chartes de cette période, donnant à penser que des additions ont été faites aux documents<sup>2</sup>.

Ce qui est frappant cependant, c'est l'uniformité dans la manière par laquelle la confirmation de Guillaume est présentée dans ces trois chartes, dans deux cas comme un simple *signum*, et dans l'un, comme confirmation de la dotation de son père<sup>3</sup>. De plus, ces confirmations générales en faveur de la cathédrale de Rouen sont une suite évidente de la querelle entre le duc et l'archevêque Robert. Si aucune des chartes ne présente

Guillaume comme le successeur désigné du duc Robert, la mention de son nom montre que des démarches ont été faites pour garantir que s'il succédait à son père à la tête du duché, il respecterait les dotations effectuées par ce dernier<sup>4</sup>. Il existe des parallèles étroits entre les apparitions du nom de Guillaume dans les chartes et celles d'un autre fils unique de souverain qui mourut jeune, celles du futur empereur Henri IV (1056-1106) dans les chartes de son père, l'empereur Henri III (1039-1056)<sup>5</sup>.

Il existe également un document relatif au duc Robert, l'année où il partit en pèlerinage à Jérusalem (1035) et envoya son jeune fils (*Willelmus adhuc puerulus*) à l'abbaye de Saint-Pierre des Prés, récemment fondée par Onfroi de « Vieilles », l'un des plus grands aristocrates du duché, pour assister au transfert symbolique d'un don effectué par Robert. Dans ce rôle, Guillaume fut battu en présence des trois fils d'Onfroi, dont l'un, Roger (plus connu sous le nom de Roger de Beaumont), allait jouer un rôle majeur dans la réussite ultérieure de Guillaume. Bien que pour nos sensibilités modernes, cela soit choquant, il s'agit d'une sorte de représentation théâtrale ritualisée fréquente du temps de Guillaume et dont nous trouverons plusieurs exemples dans ce livre ; que ces passages narratifs apparaissent souvent dans le cartulaire du début du XIII<sup>e</sup> siècle où l'on trouve celui-ci veut dire qu'on peut lui accorder foi<sup>6</sup>. Ce rituel avait fonction d'aide-mémoire, c'était un spectacle public auquel tout le monde pouvait faire référence dans l'éventualité d'un désaccord futur sur la concession concernée et, en raison de la jeunesse de Guillaume, était-il précisé, le coup reçu lui en préserverait plus longtemps le souvenir<sup>7</sup>.

Autre indication de l'importance de Guillaume, les dispositions prises publiquement, comme dit Jumièges, pour son éducation, un précepteur (*magister*) nommé Raoul étant mentionné dans une charte accordée à l'abbaye de Saint-Wandrille<sup>8</sup>. Nous ne disposons d'aucune information spécifique sur l'éducation reçue par Guillaume, mais il n'y a pas de raison d'être aussi pessimiste à ce propos comme certains l'ont été, et il y en a au contraire de bonnes de penser qu'il a bénéficié de l'éducation normale d'un jeune garçon d'origine princière<sup>9</sup>. Non seulement

il a eu des précepteurs jusqu'à une date avancée de son adolescence, mais par la suite il se montra constamment conscient de l'importance de la parole écrite et de la culture savante de l'Église. Selon toute probabilité, il devait donc être capable de comprendre le latin, bien qu'il ne sût peut-être pas le lire<sup>10</sup>. Simultanément, on lui a certainement inculqué les principes éthiques et la manière de se comporter en public requis d'un membre de l'élite aristocratique et d'un souverain potentiel. Il a dû recevoir également la formation nécessaire pour le préparer à un monde dans lequel la violence et la manière de la gérer étaient inhérentes à la culture, les aptitudes à acquérir étant celle de tuer et de mutiler, en cas de besoin, d'autres humains et celle de pratiquer la chasse.

Des jeux violents, parfois dangereux, faisaient partie de la vie d'un tel enfant dès le plus jeune âge<sup>11</sup>. Cette formation impliquait en outre qu'il soit en contact régulier et relativement étroit avec son père, de qui on attendait qu'il tire un enseignement, exigence qui correspond exactement à ce que l'on sait des premières années de Guillaume<sup>12</sup>.

Paradoxalement, on trouve une description vivante des qualités attendues d'un enfant qui allait devenir un grand guerrier dans le récit de la vie d'Hereward, l'un des plus redoutables ennemis de Guillaume, qui date de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Hereward était prêt, nous dit-on, à se battre avec d'autres enfants et à se quereller avec ses aînés ; on voyait là des signes de courage et de caractère<sup>13</sup>. Bien que nous n'ayons aucune raison de penser que ce modèle s'appliquait au jeune Guillaume, cela semble cependant plausible<sup>14</sup>. Il fallait aussi qu'il soit conscient des limites à ne pas dépasser dans son comportement, ce que nous savons de la conduite de ses parents donnant à penser que tel était le cas. Les documents laissent en outre supposer qu'il passa la majeure partie de ses huit premières années très près de ses parents, entouré de cousins plus jeunes et d'autres jeunes nobles. D'après les sources disponibles, ses compagnons explicitement désignés étaient son cousin Gui, qui avait été amené de Bourgogne pour grandir parmi ses parents normands, et le principal partenaire de Guillaume à l'âge adulte, Guillaume fils Osbern. Orderic déclare en effet que Guillaume

traitait Gui comme un frère, et Guillaume de Poitiers évoque l'étroite relation entre Guillaume et Guillaume fils Osbern<sup>15</sup>. Odon, le demi-frère de Guillaume, faisait lui aussi certainement partie du groupe.

Jumièges rapporte que la décision du père de Guillaume de partir en pèlerinage à Jérusalem consterna l'aristocratie normande<sup>16</sup>. Si une telle réaction face à l'absence prolongée de Robert et au voyage long et risqué qu'il se proposait d'entreprendre est tout à fait plausible, il est évident que la décision de prendre la route n'avait rien d'impulsif et que le départ du duc fut soigneusement préparé ; le pèlerinage a peut-être en effet été organisé pendant les quatre années précédant le départ<sup>17</sup>. Robert se conformait d'ailleurs à un comportement courant parmi ses contemporains, les quatre pèlerinages à Jérusalem du comte Foulques Nerra d'Anjou, qui eurent lieu en 1003-1005, 1009-1011, 1036 et 1039, étant les exemples parallèles les plus célèbres<sup>18</sup>. Fin 1034 et début 1035, la plus haute noblesse du duché fut convoquée et, lors de séances qui ressemblaient beaucoup à celles au cours desquelles des princes normands avaient antérieurement désigné leurs successeurs, on convint que Guillaume prendrait la place de Robert et qu'il deviendrait duc si ce dernier ne revenait pas. La participation des grands personnages du duché et le serment qu'ils prêtèrent à Guillaume doivent par-dessus tout être soulignés. Jumièges, qui avait lu les relations de successions antérieures dans l'histoire de Dudon de Saint-Quentin, en a fait un récit qui mérite d'être cité en entier :

Il leur présenta son seul fils Guillaume et leur demanda instamment de le choisir comme leur seigneur à sa place et de l'accepter comme chef militaire (*militieque sue principem*). Malgré le jeune âge du garçon, tous ceux présents dans la ville (*oppidum*) furent enchantés de sa supplique et en accord avec le décret du duc, l'acclamèrent volontiers et unanimement comme leur prince et seigneur et lui promirent fidélité par des serments inviolables<sup>19</sup>.

Le cadre de la consultation et des serments prêtés alors est d'une grande importance pour plusieurs épisodes essentiels de la vie future de Guillaume. Dans le contexte des séances de 1035, Jumièges met l'accent sur le rôle de l'archevêque Robert ;

Guillaume de Malmesbury, qui put consulter les passages perdus de Guillaume de Poitiers, situe la réunion au grand palais ducal de Fécamp<sup>20</sup>. Raoul Glaber mentionne que le roi de France Henri I<sup>er</sup>, qui avait récemment, en 1033, reçu du duc Robert un appui crucial contre la tentative de sa mère de le déposer, confirma les arrangements, mention également faite par Malmesbury<sup>21</sup>. Les faits relatés dans la chartre fondatrice de l'abbaye de Montivilliers, à savoir que les comtes non normands Baudouin IV de Flandre et Enguerrand I<sup>er</sup> de Ponthieu se trouvaient à la cour de Robert peu avant son départ en pèlerinage, et la présence dans le groupe qui prit la route de Jérusalem du comte Dreux du Vexin, époux de Godgifu, sœur d'Édouard et d'Alfred, ainsi que le rôle joué en Normandie après 1035 par les comtes bretons Alain et Eudes, tout montre que de longues négociations ont été entamées avec les puissances princières voisines pour sauvegarder le duché en l'absence de Robert<sup>22</sup>. Si la mort du comte Baudouin au cours de la même année a indubitablement affaibli le réseau protecteur, il est difficile de croire qu'on aurait pu en faire davantage pour garantir la sécurité de la Normandie et de Guillaume pendant le pèlerinage de son père.

Le potentiel probable du jeune Guillaume a dû aussi être pris en considération avant de mettre en œuvre toute cette procédure ritualisée de légitimation. Bien que rien ne puisse être certain dans le cas d'un enfant de sept ou huit ans, le fait que Guillaume soit devenu un homme fort et de haute taille, laisse croire que les caractères physiques indispensables à un souverain médiéval étaient déjà observables chez lui et entretenus. Alors que Guillaume de Poitiers entreprend indéniablement de convaincre ses lecteurs de l'excellence de Guillaume, il choisit avec soin la manière de l'illustrer, la précocité étant l'une des qualités sur lesquelles il met l'accent<sup>23</sup>. Il est également fait mention de cette précocité dans la *Brevis Relatio* du début du XII<sup>e</sup> siècle ; Guillaume était particulièrement aimé par son père non seulement parce qu'il était son seul fils, mais aussi parce qu'il était remarquablement fort et beau garçon pour son âge<sup>24</sup>. Et si l'on évoquait son origine, comme le donnent à penser à la fois Glaber et le fait qu'on continua de revenir sur la question au cours des décennies suivantes, on ne peut y voir un obstacle majeur à sa

succession. De plus, contrairement à l'embrouillamini des affaires successorales anglaises à la même époque, en 1035, en Normandie, il n'y avait guère d'autre candidat en vue que Guillaume.

Le fait que les membres les plus puissants et éminents de la parenté ducale – à savoir l'archevêque Robert de Rouen, le comte Gilbert, cousin du père de Guillaume, qui exerçait l'autorité dans les territoires autour d'Eu et Brionne, et l'évêque Hugues de Bayeux, à la tête de terres importantes dans la région d'Ivry et de Breteuil – aient tous appartenu à une génération antérieure et étaient donc vieillissants et peu intéressés par la succession pour eux-mêmes, favoriserait également une transition paisible dans l'éventualité où Robert ne reviendrait pas de son pèlerinage. Nier la légitimité du fruit des amours de Robert et Arlette revenait pour eux à contester la légitimité de leurs propres carrières. On ne peut croire que ces personnages aient voulu jeter aux orties tout ce qu'ils avaient accompli au cours de leur vie en soutenant un enfant sans perspectives d'avenir<sup>25</sup>. Qui plus est, la principauté dont Guillaume allait hériter, quelles que soient les différences d'interprétation des historiens quant aux détails, était bien établie et puissante<sup>26</sup>. Le règne de Richard II, le grand-père de Guillaume, avait été réussi ; il avait noué des contacts dans toute l'Europe, négocié directement avec la papauté et s'était acquis une réputation de prince remarquable. C'est également au cours de son règne que fut achevée la première version de l'*Historia Normannorum*, à partir de laquelle se développa la mémoire culturelle écrite des Normands. On y trouve déjà des éléments importants d'*imitatio imperii*, autrement dit la notion de continuité idéologique à partir de l'empire carolingien<sup>27</sup>. Nonobstant la brièveté du règne de Richard III et les hauts et les bas des premières années de celui du duc Robert, les fils de Richard II n'avaient pas dilapidé ses acquis. L'Église normande était dynamique et en rapide évolution. L'établissement de Normands et d'autres Français du Nord en Italie du Sud était bien avancé, processus tumultueux qui stimula des réseaux et l'activité dans toute l'Europe.

Dès les années 1050, on insinua que la mort du duc Robert pendant son voyage de retour de Jérusalem, à Nicée (Iznik dans

la Turquie actuelle) début juillet 1035 aurait été provoquée par un empoisonnement. Mais, comme dans la plupart des cas de mort soudaine et apparemment inexplicable au XI<sup>e</sup> siècle, il est prudent de l'attribuer à des causes naturelles plutôt qu'à la malveillance<sup>28</sup>. En Normandie, il resta dans les mémoires que durant le trajet aller vers Jérusalem, Robert avait dépensé sans compter, notamment en aumônes, ce qui sous-entendait qu'il était un exemple à suivre<sup>29</sup>. Selon le désir de Robert, à l'arrivée en Normandie de la nouvelle de son décès, Guillaume semble avoir été immédiatement accepté comme duc ; dans un langage qui pourrait faire écho aux *Gesta Guillelmi* de Guillaume de Poitiers, dont il a très bien pu faire usage des premières sections perdues, Guillaume de Malmesbury évoque une atmosphère de bonne entente au début du règne de Guillaume<sup>30</sup>.

Le jeune homme était indubitablement exposé à des risques importants pour son développement personnel. En particulier, la perte de son père vers l'âge de huit ans – père dont il semblait, comme nous le verrons, avoir vénéré la mémoire – pourrait avoir joué un rôle majeur à cet égard. Comme d'ailleurs l'insécurité au début du règne de Robert, associée aux soupçons de meurtre de son frère, qui ont pu être une source de profonde anxiété pour l'enfant.

De manière différente, le patronage religieux généralisé doit avoir fait impression sur lui. Mais il est tout aussi essentiel de ne pas attribuer un effet morbide aux événements ayant influé sur l'enfance de Guillaume qu'il l'est de ne pas faire de suppositions quant à leur importance pour la politique de conquête normande de l'Angleterre. Si la capacité de se remettre des agressions est entendue comme un concept dynamique, il existait manifestement des facteurs psychologiques protecteurs significatifs, tant inhérents à Guillaume que sous forme de soutiens extérieurs aptes à atténuer les perturbations. La suite de sa vie laisse entrevoir une personnalité résiliente. On admet de nos jours que les réactions à toutes sortes d'adversités sont extrêmement diverses. Des expériences apparemment négatives peuvent avoir pour effet soit de sensibiliser à l'excès, soit de renforcer la personne quant à ses réactions à des tensions et des événements adverses ultérieurs<sup>31</sup>.

Il importe certainement de considérer que, malgré le comportement fantasque qu'a pu manifester parfois Robert en politique et sur le plan personnel, Guillaume semble avoir été l'enfant de parents responsables et dévoués et avoir été élevé en prévision d'un mode de vie aristocratique. L'avancement spectaculaire de la cause des exilés anglais et les imposants événements religieux et cérémoniels auxquels il a dû assister se sont certainement imprimés dans sa mémoire. Pourtant, malgré les soigneux arrangements pris, il était quasiment certain qu'une époque de troubles se préparait, la minorité au Moyen Âge étant, comme par une loi naturelle, une période agitée. C'est ce à quoi il fallait s'attendre, selon la Bible. Se tournant vers le passé dans la perspective du début du XII<sup>e</sup> siècle, Guillaume de Malmesbury introduit la phase suivante de la vie de Guillaume en citant banalement le célèbre passage de l'Ecclésiaste :

« Malheur à toi, pays dont le roi est un enfant <sup>32</sup>. »



## II

### DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE



La bataille de Val-ès-Dunes en 1047, selon les mots de Guillaume de Poitiers, « apporta pour longtemps la fin de la guerre civile en Normandie »<sup>1</sup>. Grâce au soutien important du roi français Henri I<sup>er</sup>, elle mit Guillaume en position de gouverner la Normandie avec beaucoup plus d'autorité qu'auparavant. L'élection d'Édouard le Confesseur au trône d'Angleterre en 1041-1042 créa des circonstances qui, le moment venu, marqueraient toute l'existence de Guillaume ainsi que l'Histoire. Il est pourtant essentiel de ne pas voir dans Val-ès-Dunes simplement la fin d'un processus ou d'une période de la vie de Guillaume. En fait, cette bataille fut à bien des égards *sui generis* en raison du caractère particulier des personnages impliqués dans la révolte et aussi parce qu'elle était une manifestation d'un phénomène politique universel, à savoir les rivalités pour acquérir de l'influence à la cour. De même, en lien avec la succession d'Édouard le Confesseur, une foule de variables, y compris des facteurs comme les naissances et les décès qui survenaient ou non, auraient pu interrompre ce que Guillaume de Poitiers plus que quiconque voulait faire passer pour une progression d'une régularité inexorable.

Évaluer l'importance des années 1035-1047 à la fois du point de vue du développement de la personnalité de Guillaume et de la façon dont elles peuvent être considérées comme une préparation de la conquête de l'Angleterre, pose de graves problèmes d'interprétation. On ne peut y parvenir qu'après s'être attelé à des questions aussi élémentaires que la simple chronologie. Par

exemple, la date à laquelle Guillaume commença officiellement à gouverner est l'objet de longs débats dans la littérature disponible sur le sujet<sup>2</sup>. Il est aussi essentiel de saisir à quel point sont minces et, à certains égards, partiales les deux principales sources narratives : les *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges et les développements qu'en a tirés Orderic Vital, ces derniers constituant en bien des endroits une source indépendante<sup>3</sup>.

## La construction du récit

Guillaume de Jumièges consacre une seule courte section d'un *capitulum* aux troubles qui se produisirent en Normandie durant cette période, mentionnant sans récit explicatif une guerre mettant aux prises Hugues I<sup>er</sup> de Montfort et Walchelin de Ferrières, au cours de laquelle tous deux furent tués, et les morts violentes du comte Gilbert de Brionne, d'Osbern le Sénéchal et d'un tuteur de Guillaume nommé Turol, tous directement responsables de sa sécurité. Dans les deux *capitula* suivants, il décrit un peu plus longuement les interventions du roi Henri I<sup>er</sup> dans les régions frontalières de la Normandie<sup>1</sup>. Les trois *capitula* insérés par Orderic ajoutent des détails sur les circonstances des meurtres du comte Gilbert et d'Osbern le Sénéchal, celui de ce dernier ayant été commis dans les appartements privés de Guillaume. Il introduit également un récit entièrement nouveau d'une guerre entre Roger I<sup>er</sup> de Tosny et la famille d'Onfroi de « Vieilles », et il ajoute des informations sur les descendants d'Onfroi, y compris Roger de Beaumont et ses fils ainsi que certaines informations généalogiques sur d'autres familles<sup>2</sup>. Ailleurs, dans une allocution attribuée au fils du comte Alain de Bretagne, le comte Conan II, Orderic mentionne la mort d'Alain, qui eut probablement lieu en 1040 et qui, selon des témoignages concordants, fut due à un empoisonnement ; ailleurs il indique qu'elle se produisit alors qu'il assiégeait le château de Montgommery<sup>3</sup>. La plupart de ses informations additionnelles proviennent de sa connaissance particulière des familles Giroie et Montgommery. Il ajouta d'autres détails dans

l'*Historia Ecclesiastica*, particulièrement dans le discours de Guillaume sur son lit de mort, de son invention, y compris l'affirmation que le jeune duc avait dû être caché chez de pauvres gens pour sa sécurité. Mais l'essentiel de ce qu'écrivit Orderic n'est guère qu'un résumé de ses interpolations dans les *Gesta Normannorum Ducum*<sup>4</sup>. Il se peut qu'il ait puisé dans les premières sections perdues des *Gesta Guillelmi* de Poitiers, mais il n'y a pas moyen de savoir quels emprunts il a pu faire, si tant est qu'il y en ait eu.

Un deuxième problème est posé par la façon dont Jumièges et Orderic caractérisent les années de la minorité de Guillaume par la construction en maints endroits de fortifications de terre et de places fortes, l'organisation de complots et des incendies criminels, le tout dans un langage dramatique auquel eurent également recours d'autres contemporains qui évoquèrent dans leurs écrits les événements de l'époque<sup>5</sup>. À cela Orderic ajouta l'affirmation, qui exerça une influence énorme, selon laquelle Guillaume était méprisé par la noblesse locale en raison de sa bâtardise, et particulièrement haï par les descendants des ducs Richard, souvent désignés globalement sous le terme de « Richardides » dans l'historiographie francophone<sup>6</sup>.

Ce méli-mélo de descriptions et d'images a beaucoup en commun avec le langage similaire couramment employé dans les sources du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles pour décrire les périodes de désordre, et il doit donc être considéré dans le contexte des débats sur les normes de la violence culturellement structurée dans la société du XI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Est également pertinente la discussion sur le rôle de la construction de châteaux en lien avec l'équilibre entre la puissance publique de ce que, par commodité, nous pouvons appeler l'État et la puissance privée de l'aristocratie, discussion qui se déroulait naguère dans le cadre de ce qu'on a qualifié de « mutation féodale », et qui devrait peut-être l'être encore, du moins comme moyen de mettre en évidence les changements sociaux qui se produisaient alors<sup>8</sup>.

Se livrer à une analyse exhaustive de tout cela exigerait une digression substantielle et n'est pas nécessaire. Qu'il nous suffise de dire que ce qui se produit alors en Normandie n'avait rien

d'unique. Dans la perspective de la « mutation féodale », la question normande n'est pas insoluble et consiste à prendre en compte les circonstances et les changements là où l'État n'a pas fait défaut. Et dans la perspective des événements des années 1040, la situation entre parfaitement dans le cadre des autres analyses de l'époque dans le cas où le souverain d'un royaume ou d'une principauté était un enfant. Mon point de vue est que l'aristocratie était en relation symbiotique avec l'État, relation dans laquelle l'opportunisme par intérêt personnel, le souci de sa propre protection et l'honneur étaient des valeurs majeures et dans laquelle la violence faisait partie du répertoire. Tout doit être maintenu dans un cadre analytique prenant en compte certains facteurs d'équilibre et d'autres de déséquilibre, chaque situation devant être examinée comme l'expression à la fois de ses circonstances particulières et des normes générales<sup>9</sup>. Sur ces bases, il convient d'envisager ces années comme une période de perturbation et non de destruction dans l'histoire à long terme du duché de Normandie. Il faut aussi considérer que les individus et les institutions soutenaient majoritairement Guillaume tout en préservant leurs propres intérêts autant qu'il était jugé nécessaire.

Ce cadre d'analyse donne à penser qu'on a affaire en Normandie à la construction accélérée à travers le pays de petites fortifications qui viennent s'ajouter aux résidences aristocratiques existantes, fortifications à partir desquelles on pouvait faire face aux campagnes agressives et défensives, contrer des actions d'intimidation ou de dévastation localisées, observables dans d'autres épisodes pour lesquels on dispose de davantage d'informations<sup>10</sup>. Cette violence avait un caractère stratégique et non anarchique, comme on avait tendance à le supposer naguère<sup>11</sup>. Plus spécifiquement, on ne peut aborder les commentaires d'Orderic sur les descendants des ducs Richard – les « Richardides » – qu'à travers une analyse prosopographique et comparative. Cela fait, l'interprétation commune à tant de textes ne tient plus<sup>12</sup>. Il importe aussi de remarquer que la catégorisation des « Richardides » n'est pas une traduction de ce qu'a écrit Orderic, mais une invention moderne qui déforme son propos<sup>13</sup>.

Du point de vue de la chronologie des troubles, il est essentiel de savoir que les guerres décrites dans les deux versions des *Gesta Normannorum Ducum* se sont presque toutes déroulées entre 1040 et 1042. Ainsi, celle qui opposa Hugues I<sup>er</sup> de Montfort et Walchelin de Ferrières aurait éclaté avant la mort du comte Gilbert de Brionne, que Jumièges date explicitement peu après et qui s'est produite probablement avant février 1041<sup>14</sup>. Les décès du comte Alain de Bretagne et d'Osbern, fils d'Herfast, le Sénéchal, le neveu de la duchesse Gunnor, ont eu lieu aussi durant cette période ; celui du comte Alain selon toute probabilité le 1<sup>er</sup> octobre 1040 et celui d'Osbern après la mort du comte Gilbert, mais avant avril 1042<sup>15</sup>. La guerre entre les familles Beaumont et Tosny, alors qu'elle est considérée par Orderic dans son *Historia Ecclesiastica* comme l'un de ces conflits et traditionnellement datée autour de 1040, a dû cependant se dérouler plus tard, peut-être en 1043 ou 1044, puisqu'une charte montre Roger de Tosny encore en vie après 1042, moment auquel Guillaume, âgé d'environ quatorze ans, entrait dans l'adolescence<sup>16</sup>.

Considérée en même temps que les termes d'« enfance » (*pueritia*) et d'« adolescence » (*adolescentia*) utilisés par Jumièges, l'une des conséquences de cette chronologie troublée est de montrer que Guillaume a été porté sur le devant de la scène à partir de 1042 environ. Jumièges dit ainsi que le jeune Guillaume fit son oncle Guillaume comte d'Arques « lorsque le duc s'épanouissait dans l'adolescence », une charte attestant que ledit oncle était probablement déjà comte en 1042 et certainement en 1044<sup>17</sup>. En revanche, Jumièges écrit que la mort du comte Gilbert survint alors que Guillaume était encore un *puer*<sup>18</sup>. Jumièges situe le premier rôle militaire actif de Guillaume lors de la prise de Falaise des mains de Turstin Goz, événement généralement daté vers 1043<sup>19</sup>. Par contraste à nouveau, à propos de l'attaque lancée par le roi Henri I<sup>er</sup> contre Tillières-sur-Avre, Jumièges dit que la décision de ne pas résister fut prise par « les Normands » et qualifie régulièrement Guillaume de *puer* durant cet épisode<sup>20</sup>. Quant aux autres sources, en particulier Guillaume de Poitiers et l'*Inventio et Miracula sancti Vulfranni*, elles datent des alentours de 1042 le début du règne officiel de Guillaume. Poitiers croyait par conséquent que Guillaume commença à régner lorsqu'il fut adoubé

chevalier et, bien qu'il ne précise pas la date de cet adoubement, l'organisation des *Gesta Guillelmi* le situe bien avant la bataille de Val-ès-Dunes<sup>21</sup>. L'*Inventio*, en grande partie achevée en 1053-1054, situe spécifiquement l'époque des conflits au sein de l'aristocratie normande au temps où Guillaume était enfant<sup>22</sup>.

De plus, dans une description des miracles de sainte Catherine, rédigée à Rouen avant 1054, il est dit que la période de violences et de perturbations dura sept ans, se prolongeant jusqu'au moment où le duc gagna en force, ce qui confirme peut-être la date de 1042 ou sans aucun doute à peine ultérieure<sup>23</sup>. L'affirmation d'Orderic selon laquelle Guillaume *a choisi* Raoul de Gacé comme tuteur (*tutor*) et commandant de ses forces armées après la mort du comte Gilbert, confirme également cette chronologie<sup>24</sup>. Guillaume de Malmesbury interpréta les premières sources dont il disposa comme indiquant que Guillaume fut adoubé chevalier à la première occasion possible<sup>25</sup>.

La conclusion à tirer de cette chronologie est que le décès en 1037 de l'archevêque Robert de Rouen, homme d'expérience, contribua à déstabiliser le régime qui soutenait le jeune Guillaume. Toutefois, en l'absence de preuve de violence importante durant approximativement les trois années qui suivirent, l'effet immédiat de ce décès n'a pas dû être aussi grand. Ce que nous savons donne cependant à penser que le gouvernement des tuteurs de Guillaume assura pendant une longue période une paix relative à l'intérieur du duché, que l'équilibre politique antérieur fut compromis vers les années 1040 à 1042 et que la remise en vigueur des normes du gouvernement ducal débuta lorsque Guillaume commença officiellement à agir en tant que duc vers 1042. Le fait qu'il eut atteint l'âge canonique auquel un mariage pouvait être envisagé modifia aussi son potentiel politique aux yeux de ses contemporains.

## La minorité de Guillaume

Conséquence de la relative brièveté de l'espérance de vie des hommes et des femmes au Moyen Âge, il arrivait souvent qu'un

enfant soit le souverain en titre d'un royaume ou d'une principauté. On trouve donc aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles plusieurs cas de mineurs régnants permettant d'établir des comparaisons avec les événements qui se déroulèrent au cours de la minorité de Guillaume, par exemple les empereurs Otton III (983-1002) et Henri IV (1056-1106), le roi de France Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108), et les princes Conan II, duc de Bretagne (1040-1066) et Herbert II, comte du Maine (1051-1062). Le passage de l'Écclésiaste 10.16, « Malheur à toi, pays dont le roi est un enfant », était évidemment bien connu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Et, pour les historiens de l'époque, il semble applicable si universellement que Gerd Althoff a récemment imité Guillaume de Malmesbury en le donnant pour titre à une importante sous-section du chapitre d'un ouvrage consacré à l'empereur Henri IV<sup>1</sup>.

Si naturellement toutes les minorités sont dans une certaine mesure *sui generis*, pendant plusieurs siècles le tableau général montre dans tous les cas des rivalités entre factions autour du jeune souverain, l'affaiblissement des rôles de contrôle et de décision au cœur du gouvernement royal ou princier effectif et le renforcement de structures de pouvoir local. Les souverains mineurs se sont trouvés parfois en grand danger, les tentatives de les déposer étaient très courantes et la violence au sein de l'aristocratie, fréquente<sup>2</sup>. Pourtant, dans tous les cas, quelle que soit la façon dont on voit les événements et l'échelle des changements, l'essentiel est que le noyau central tînt bon. L'État survivait et le souverain enfant aussi, car ils étaient toujours soutenus par une élite suffisamment dominante.

Même dans le cas de la minorité du roi de France Philippe I<sup>er</sup>, qui est généralement considéré comme ayant été relativement calme, Gervais, ancien évêque du Mans qui était alors archevêque de Reims, jugea néanmoins nécessaire d'écrire d'abord au pape Nicolas II (1059-1061) pour lui exprimer ses craintes concernant des troubles potentiels, puis au pape Alexandre II (1061-1073) pour lui annoncer que ce qu'il redoutait était advenu<sup>3</sup>. Antérieurement, la minorité d'Otton III, si elle aussi est généralement jugée comme étant une période durant laquelle les régences de sa mère et de sa grand-mère furent une réussite, commença par une tentative de son oncle, le duc Henri le

Querelleur, d'abord de s'emparer du garçonnet de trois ans, puis de le supplanter, et ce en dépit du fait qu'Otton avait été officiellement désigné comme successeur par son père, Otton II. La période fut également caractérisée par la formation de factions rivales autour des deux souverains possibles<sup>4</sup>. Que Théophano, la mère d'Otton III, ait été la nièce d'un empereur byzantin montre que la position sociale des parents d'un jeune souverain ne constituait pas une protection sûre. Le rang relativement peu élevé de la mère de Guillaume ne doit donc pas être automatiquement considéré comme un handicap majeur pour lui, si tant est qu'il en fût un. Les récits d'autres minorités regorgent d'histoires de parents et tuteurs autoritaires ; ceux relatifs aux comtes Eudes et Conan II de Bretagne et aux comtes Geoffroy Martel et Herbert II du Maine exercèrent une grande influence sur la vie de Guillaume.

Dans le cas d'Henri IV, après que son père l'empereur Henri III eut formé un conseil destiné à soutenir la régence de sa femme Agnès, il semble que les arrangements pris pour les premières années de l'enfant roi aient été aussi solides que possible. Leur perturbation au cours de la décennie suivante et la dégradation de relations censées être de collaboration sont diversement décrites par les sources contemporaines particulièrement abondantes, généralement écrites du point de vue de l'un des prélats impliqués<sup>5</sup>. La lecture de documents d'époque vivants et détaillés tels que les *Annales* de Lampert de Hersfeld nous avertit que les sources limitées et en grande partie unidimensionnelles parvenues jusqu'à nous concernant l'enfance et l'adolescence de Guillaume ne doivent pas être prises au pied de la lettre<sup>6</sup>. Le long récit que fait Adam de Brême de la carrière de l'archevêque Adalbert de Hambourg/Brême, l'une des figures les plus importantes du conseil de régence d'Henri, est aussi précieux à des fins comparatives que les *Annales* de Lampert. Après avoir commencé par un morceau quasi archétypique de misogynie médiévale condamnant le gouvernement par une femme et poursuivant par l'évocation du caractère querelleur de l'aristocratie, Adam déclare qu'un semblant d'ordre ne fut rétabli qu'au moment où l'archevêque Adalbert et l'archevêque Annon de Cologne devinrent corégents (en 1063) ; il entreprend ensuite de chanter les

louanges d'Annon tout en critiquant son avarice et soulignant la supériorité morale d'Adalbert. Toutefois, Adam dit enfin que, malgré les qualités d'Adalbert, le temps qu'il passa à la cour aboutit à la ruine économique de son diocèse, trop avide de gloire mondaine qu'il était. Le service public du genre de celui qu'il accomplit, quoique méritoire, se payait chèrement. La minorité d'un roi se révélait dommageable aux sujets autant qu'aux souverains enfants et aux États<sup>7</sup>.

D'un point de vue relativement distancié, le déclin des critères éthiques du gouvernement royal pendant la minorité d'Henri fut annoncé par au moins un auteur<sup>8</sup>. Et l'ampleur des rivalités et des troubles autour de lui était telle qu'à douze ans, il fut kidnappé par une ligue de princes dirigée par l'archevêque Annon de Cologne, qui s'opposaient à la politique de l'impératrice Agnès. Ce qu'on a appelé le Coup de Kaiserwerth (avril 1062) consista à enlever l'enfant d'un palais proche de Düsseldorf, à l'embarquer sur un bateau sur le Rhin pour l'emmener à Cologne, le jeune Henri tentant de s'échapper en plongeant dans ce grand fleuve dangereux. Pourtant, malgré tous les conflits qui ont marqué l'époque, les historiens récents ont néanmoins pu affirmer que le pouvoir royal avait été préservé avec succès pendant la minorité d'Henri. Ce verdict favorable tient en partie au fait qu'à maints égards l'agitation provenait de rivalités et de querelles antérieures et qu'à l'époque du règne de l'enfant elles pouvaient se manifester plus ouvertement<sup>9</sup>. De ce point de vue, toutes les guerres décrites dans les *Gesta Normannorum Ducum* entrent dans deux catégories, certaines résultant de rivalités locales, d'autres de batailles pour gagner de l'influence à la cour ducale.

Ce qu'on a appelé les cultures de la vendetta et de la violence socialement acceptable basée sur l'honneur, phénomènes constamment présents durant plusieurs siècles de l'Occident médiéval, sont des concepts également applicables à l'interprétation de ces années de la vie de Guillaume.<sup>10</sup> Dans le cadre normand, on trouve une étude de cas du temps du duc Robert dans la *Vita*, datant du XII<sup>e</sup> siècle, de Herluin, le premier abbé du Bec. Une histoire dans laquelle le seigneur d'Herluin, le comte Gilbert de Brionne, fut dissuadé par des intermédiaires, parmi lesquels des

émisaires du duc, d'attaquer un ennemi<sup>11</sup>. Bien que cela indique un rôle ducal de maintien de la paix souvent efficace et confirme que, devenu adulte, Guillaume chercha effectivement à réduire la fréquence des comportements querelleurs, même au zénith de sa puissance, en 1075, la seule restriction qu'il put obtenir fut un accord selon lequel tuer par vengeance n'était permis que si la victime du meurtre initial était un père ou un fils<sup>12</sup>.

En étant jugé, comme Philippe I<sup>er</sup>, Henri IV, Otton III et bien d'autres à des époques antérieures, capable de participer au gouvernement vers l'âge de quatorze ans, la vie de Guillaume était façonnée par une autre norme. Ce critère était l'âge auquel l'adolescence était censée débiter selon le travail encyclopédique du VII<sup>e</sup> siècle connu de tous les guides religieux du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles, les *Etymologiae* d'Isidore de Séville ; dans cet ouvrage, les termes standards désignant l'enfant, l'adolescent et l'adulte – *puer*, *adolescens* et *vir* – catégorisent le progrès vers la maturité<sup>13</sup>. À quatorze ans, un adolescent était jugé assez âgé pour procréer, mais pas encore capable de prendre part à de nombreuses activités viriles. Il était prêt à être adoubé et à assurer des fonctions militaires, mais il pouvait très bien rester sous tutelle, quoique de manière moins contraignante qu'auparavant. Mais à partir de ce moment-là, son rôle consistait à être au cœur d'une société de guerriers.

En conséquence, comme c'était le cas de tous les jeunes nobles de son temps, l'enfance et l'adolescence de Guillaume ont dû baigner dans une culture militaire où la violence culturellement structurée était la norme, entouré comme il l'était de jeunes de son âge, ce qui allait forger une camaraderie et des amitiés de toute une vie, ainsi que des rivalités et des inimitiés<sup>14</sup>. Quant aux différentes étapes de la vie, son progrès vers la maturité semble avoir été tout à fait normal.

## Le gouvernement d'un enfant

Guillaume de Jumièges nomme le comte Gilbert de Brionne, fils d'un demi-frère du duc Richard II, comme le tuteur désigné

lorsque la nouvelle de la mort du duc Robert parvint en Normandie. Guillaume de Malmesbury fait de même, mais il tirait probablement l'information de Jumièges<sup>1</sup>. L'emplacement du *signum* de Gilbert, au côté de ceux de Guillaume et du futur roi Édouard, sur le diplôme de Fécamp mentionné au chapitre précédent, témoigne de sa position privilégiée. Cependant, Orderic affirme par deux fois que c'est le comte Alain III de Bretagne, le fils d'Havise, sœur du duc Robert, qui remplissait cette fonction, tandis qu'ailleurs il qualifie Gilbert de « père de la patrie » (*pater patrie*)<sup>2</sup>. Par conséquent, Gilbert était certainement le principal tuteur (ou « gouverneur »), mais, en tant que parents de haute position et d'expérience, on attendait sans doute d'Alain et de lui qu'ils jouent des rôles actifs dans la protection de Guillaume<sup>3</sup>.

Toutefois, Alain, qui était marié à Berthe, une fille du comte Eudes II de Blois-Chartres, décédé de mort violente en 1037, devait être passablement détourné de ses fonctions, occupé qu'il était à empêcher la progression vers le nord, dans le Maine, des comtes d'Anjou. Le partage apparent du pouvoir en Bretagne entre lui et son frère, le comte Eudes, va jusqu'à se manifester dans leur apparition constructive en Normandie avant 1040<sup>4</sup>. Et Berthe, qui vécut jusqu'au milieu des années 1080, a très bien pu être une figure plus importante qu'on le pense habituellement dans la vie de Guillaume.

Une enquête, qui doit dater d'avant 1037, menée par l'archevêque Robert, le vicomte Néel et le comte Eudes, qui restitua des possessions à la cathédrale de Bayeux, indique la pérennité des principes qui avaient animé le gouvernement ducal du temps du duc Robert, et la participation ininterrompue à ce gouvernement des principales figures de cette période<sup>5</sup>. Il peut très bien s'être agi d'une nouvelle tentative de stabiliser les relations au sein de la noblesse du duché après la querelle qui opposa l'évêque Hugues au duc Robert ; le fait qu'Hugues, qui était devenu évêque de Bayeux *v.* 1011, ait été le fils de Raoul, comte d'Ivry, demi-frère de Richard I<sup>er</sup>, ce qui veut dire qu'il faisait pleinement partie des « Richardides », rend cette hypothèse encore plus probable<sup>6</sup>.

Une charte incluant une promesse de rendre à l'abbaye de Saint-Wandrille des terres voisines d'Argentan que lui avait enlevées le père de Guillaume, vraisemblablement durant son séjour en Hiémois, est un autre signe de continuité<sup>7</sup>. Les seules concessions importantes attestées à des églises renforcent aussi l'impression d'une tentative de maintien d'une telle continuité, puisque toutes ont été accordées à la fondation monastique de Richard II à Fécamp, au nom de la laquelle un bail à vie concédé à Hugues, fils d'Hugues I<sup>er</sup> de Montfort, fut établi ; la présence parmi ceux qui ont confirmé la seconde des concessions de Roger I<sup>er</sup> de Montgommery et de Roger, fils d'Onfroi de « Vieilles », les deux nobles qui avaient alors reçu de vastes terres de l'abbaye de Fécamp, va encore dans le sens de cette thèse<sup>8</sup>. Parmi ceux qui portèrent témoignage de la transaction se trouvait le groupe intime de la parenté ducale et des hommes qui avaient été particulièrement favorisés par le duc Robert.

À l'archevêché de Rouen, Mauger, un fils issu du second mariage du duc Richard II et donc oncle de Guillaume, succéda à Robert. À Évreux, dont il avait été le comte, Robert fut relayé par son fils Richard, qui figure comme « comte d'Évreux » dans une charte originale datée de 1038<sup>9</sup>. Ces promotions, comme les autres qui suivirent dans les années 1040, se conforment aux conventions établies selon lesquelles de proches parents du duc étaient investis de hautes fonctions séculières ou ecclésiastiques, arrangements qui là encore favorisaient la continuité. Toutefois, il existait toujours la possibilité que l'arrivée aux affaires politiques d'une nouvelle génération suscite des rivalités et des conflits qui n'existaient pas entre leurs aînés.

Lorsqu'on se penche sur les guerres évoquées par les *Gesta Normannorum Ducum*, il apparaît quasiment certain, étant donné la proximité de leurs domaines au cœur de la Normandie, que celle entre Hugues I<sup>er</sup> de Montfort et Walchelin de Ferrières fut déclenchée par une dispute locale à propos de terres et de pouvoir. Quand on constate qu'elle a provoqué la mort des deux principaux belligérants, il semble que le schéma classique de vengeances meurtrières fut suivi jusqu'à sa conclusion sanglante logique<sup>10</sup>. Dans un sens plus large, cette guerre signifie que vers 1040 l'entourage du jeune Guillaume n'était plus capable de

contenir les rivalités aristocratiques à l'intérieur des mécanismes de maintien de la paix qui étaient la norme d'un gouvernement ducal efficace, et que les participants au conflit ne se sentaient plus à même de le faire. Mais, pour autant que nous le sachions, des relations paisibles furent rétablies une fois que la querelle eut été vidée par la mort des deux ennemis.

Selon Orderic, le comte Gilbert de Brionne fut tué dans une embuscade tendue par Raoul de Gacé, un fils cadet de l'archevêque Robert de Rouen, et par Robert fils Giroie. La nomination ultérieure de Raoul à la tête de l'armée de Guillaume laisse supposer que, pour lui, l'embuscade participait d'une lutte pour le pouvoir à la cour et que son résultat fut une révolution de palais. Robert fils Giroie est connu pour avoir eu avec Gilbert une querelle à propos du Sap, dans le centre de la Normandie, remontant à l'époque du duc Robert ; il tirait donc vraisemblablement parti de la situation dans l'intérêt de ses affaires personnelles locales<sup>11</sup>. La probabilité que le comte Gilbert ait eu en vue son autoglorification, comme tant d'éminents personnages dans d'autres cas de minorité, est suggérée par des actes d'agression comme celui commis du temps du duc Robert contre Enguerrand I<sup>er</sup>, comte de Ponthieu<sup>12</sup>, et, selon toute probabilité, par l'expulsion sur son ordre de la femme et des enfants du défunt Guillaume, comte d'Eu, du château d'Eu, qui semble dater de la fin des années 1030<sup>13</sup>. Le comte Gilbert s'était fait des ennemis, ce qui entraîna directement sa mort. Pourtant, le fait, rapporté dans une charte, qu'au moins un de ses meurtriers fut puni, témoigne de l'exercice pérenne du pouvoir disciplinaire coercitif inhérent à l'office ducal<sup>14</sup>.

À propos de la mort du comte Alain, selon toute probabilité, le 1<sup>er</sup> octobre 1040, Orderic écrit qu'elle eut lieu à Vimoutiers (dans l'actuel département de l'Orne) et qu'elle est due à un empoisonnement par des partisans de Guillaume<sup>15</sup>. Cependant, d'après une charte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre des Préaux, Alain mourut à Fécamp<sup>16</sup>. Le fait qu'Orderic et d'autres expliquent souvent par l'empoisonnement une mort soudaine ou paraissant politiquement avantageuse à quelqu'un, soulève la possibilité qu'Alain ne soit pas mort de mort violente, mais tombé malade durant le siège avant d'aller à Fécamp où il

mourut. Cela semble encore plus probable lorsque l'on prend en compte le contexte de l'accusation, en l'occurrence une déclaration tendancieuse attribuée par Orderic à Conan II, fils d'Alain, dans laquelle il affirma que ce dernier était l'héritier nommé par le duc Robert afin de justifier l'attaque qu'il se proposait de lancer contre Guillaume<sup>17</sup>. L'inhumation d'Alain dans l'abbaye de Fécamp à la manière des membres de la famille ducale normande interdit de croire qu'il fut assassiné par des partisans de Guillaume, puisque par cet acte, le soutien qu'il leur accordait était commémoré<sup>18</sup>.

La mort du comte Alain eut lieu dans le contexte du conflit avec la famille de Roger I<sup>er</sup> de Montgommery, dont le fils Roger II allait devenir plus tard l'un des plus proches alliés de Guillaume, mais qui, à l'époque, était en guerre avec les tuteurs de Guillaume ; Vimoutiers était l'un de leurs châteaux<sup>19</sup>. Cette guerre explique aussi en partie le contexte de la mort d'Osbern le Sénéchal, tué, ainsi que nous le dit Orderic, dans les appartements de Guillaume, par le fils de Roger I<sup>er</sup>, appelé lui aussi Guillaume. Une bataille pour acquérir de l'influence à la cour et du pouvoir régional en constitue la toile de fond. Roger avait été installé à Falaise et Argentan par le duc Robert, comme son successeur dans ces places et comme vicomte du Hiémois. Pour des raisons inconnues, les tuteurs de Guillaume l'avaient expulsé des deux places et remplacé par Turstin Goz. L'exil de Roger à Paris à l'époque du meurtre d'Osbern montre que les partisans de Guillaume avaient à la fois la volonté et le pouvoir de le bannir, mais, bien évidemment, pas celui de soumettre complètement la famille<sup>20</sup>. L'exécution du meurtrier d'Osbern à titre de représailles par Barnon de Glos, l'un des partisans d'Osbern, mit apparemment fin à la violence. Il est intéressant de remarquer à propos du *modus operandi* de Guillaume de Jumièges qu'il ne nomme pas le meurtrier d'Osbern. Mais il évoque au passage « la folie de certaines personnes » et ajoute que « ce sont ces mêmes hommes qui se prétendent les plus loyaux et qui ont reçu tant d'honneurs du duc »<sup>21</sup>. Cela porte à croire qu'à la fin des années 1050, moment auquel il écrivait, certaines circonlocutions étaient jugées nécessaires lorsqu'on écrivait à propos de ceux que Guillaume avait choisis comme compagnons favoris.

Le meurtre d'Osbern à la cour est, plus que tout autre, l'incident laissant supposer que la vie de Guillaume était alors en danger. Une chartre mentionne que quelqu'un d'autre avait été gravement blessé à ce moment-là, ce qui montre vraisemblablement qu'il s'agissait d'une bagarre sanglante plutôt que de l'assassinat dans les appartements de Guillaume que le récit d'Orderic semble suggérer<sup>22</sup>. L'idée que la survie de Guillaume devait quelque chose à la providence divine est évoquée par Guillaume de Malmesbury et dans la *Brevis Relatio*<sup>23</sup>. Orderic s'étend sur ce thème dans la harangue chargée d'émotion qu'il met dans la bouche de Guillaume à l'agonie dans l'église de Saint-Gervais, près de Rouen, en 1087<sup>24</sup>. Tout en étant peut-être dramatiquement exagérée à la façon de ce genre de déclamations, elle indique un autre facteur qui contribuait à la sécurité du jeune Guillaume, à savoir le rôle protecteur joué par sa famille maternelle. Si la vie de Guillaume a bel et bien été en danger à un certain moment entre 1040 et 1042, la présence et le soutien continus d'Arlette et de sa famille ont contribué significativement à sa survie. Cela a dû être important du point de vue de son développement psychologique. Il mérite aussi d'être noté que le meurtre vengeur commis par l'un des partisans d'Osbern semble avoir mis un terme à la vendetta. Une fois de plus, la structuration culturelle de la violence mettait des bornes au désordre. De plus, Guillaume fils d'Osbern, et Roger II, fils de Roger I<sup>er</sup> de Montgommery, allaient occuper une place exceptionnellement éminente parmi les partisans du duc Guillaume avant la fin des années 1040. Leur collaboration fit tomber la querelle aux oubliettes.

Les promotions qui suivirent ces décès sont conformes aux conventions et démontrent que la redistribution des terres était régie depuis le centre et qu'elles étaient transmises aux parents les plus proches du duc, autrement dit aux « Richardides ». Les vastes domaines du comte Gilbert semblent avoir été divisés, une part substantielle comprenant les châteaux de Brionne et de Vernon, ce dernier sur la frontière proche des domaines du roi de France, étant concédée à un parent et presque contemporain de Guillaume : son compagnon d'enfance et cousin Gui, fils cadet d'Adelise, fille de Richard II et épouse de Renaud, comte de Bourgogne (1026-1057). L'achat à son frère par Adelise du château du Homme (maintenant L'Isle-Marie, commune de Picauville, canton de Sainte-Mère-Église, Manche) dans le nord du

Cotentin, mentionné dans un passage narratif d'une charte datée de 1075, constitua la pièce maîtresse de l'installation de Gui en Normandie<sup>25</sup>. Le retour d'Adelise en Bourgogne, où elle est citée dans une charte de 1037, montre que Gui avait été effectivement confié aux soins de ses parents normands<sup>26</sup>. Sa dépendance du bon vouloir de son cousin et de ses tuteurs n'en était que plus grande. L'opération exigeant que le château soit retiré de la garde du vicomte Néel, autre figure politique centrale du temps de Richard II et du duc Robert, il est raisonnable de penser, sur la base de bonnes relations personnelles ultérieures de Gui, de Néel et du fils de ce dernier, son homonyme, que Gui avait été placé sous la tutelle de Néel<sup>27</sup>. Malgré cela, on peut considérer que Gui appartenait moins au sérail que tous ceux qui furent élevés à de hautes positions durant cette période. Les enfants du comte Gilbert, trop jeunes à l'époque pour s'ingérer dans le démembrement des terres de leur père, se réfugièrent en Flandre. Mais cela ne veut pas dire qu'ils n'allaient pas tenter par la suite de revenir en Normandie ou y être rappelés.

Le comté d'Eu, à l'extrême limite nord-est, et d'autres terres dans l'est de la Normandie furent concédés à Guillaume « Busac », le fils de Guillaume qui avait tenu le comté du temps de son frère Richard II, encore un autre « Richardide »<sup>28</sup>. Guillaume, fils de Richard II et de Papie, sa seconde épouse, et frère de l'archevêque Mauger de Rouen, pour qui un comté fut spécialement créé dans le nord-est de la Normandie, fut lui aussi fait comte à cette époque, titre qu'il prit à Arques. Certainement plus âgé que notre Guillaume, ce Guillaume-là allait jouer un rôle majeur dans les événements des dix années suivantes. Du point de vue d'une élite focalisée sur les récompenses des plus proches parents paternels du duc, cette nomination faisait parfaitement sens. Les terres d'Osbern le Sénéchal passèrent à son fils, Guillaume fils Osbern, qui semble avoir été sous la tutelle de sa mère jusqu'au milieu des années 1040<sup>29</sup>. Lui était un descendant de la famille de Gunnor.

Des empiétements dans les terres sur lesquelles les ducs de Normandie espéraient exercer leur autorité eurent lieu entre 1040 et 1042. Ainsi, le roi Henri I<sup>er</sup> s'empara du château de Tillières-sur-Avre et le démolit ; il avait été bâti en 1013-1014

par Richard II dans une position dominante sur la rive française de l'Avre, dans des terres revendiquées par les rois de France, les ducs de Normandie et les comtes de Blois-Chartres<sup>30</sup>. Jumièges fait état d'une réaction confuse de la part des responsables de la protection de Guillaume. Alors qu'ils préféraient apaiser Henri, le châtelain de Tillières, Gilbert Crespin, qui avait été installé là par le père de Guillaume, décida de combattre le roi, en conséquence de quoi le château fut brûlé. Henri le rebâtit ensuite en infraction avec un accord conclu avec le jeune Guillaume. L'épisode suscita chez Guillaume des griefs qui lui restèrent sur le cœur pendant des années et en disent long sur sa psychologie.

La présence à la cour de Guillaume de Galeran I<sup>er</sup>, comte de Meulan, dont les principales possessions étaient situées sur la Seine entre le duché et Paris, et qui fut l'un des principaux participants à une révolte contre le roi de France en 1041, montre là encore que la Normandie n'était pas simplement la victime passive de turbulences. Apparu dans les chartes normandes du temps du père de Guillaume, il semble que Galeran ait trouvé refuge dans le duché au moment même où sa politique traversait une période particulièrement troublée ; sa présence en Normandie peut en fait avoir contribué à provoquer l'intervention du roi Henri à Tillières-sur-Avre<sup>31</sup>.

Aussi perturbants que furent plusieurs incidents qui se produisirent durant l'enfance de Guillaume, on retrouve en filigrane dans tous les récits de l'époque que la cour demeura le centre de la vie politique. Les problèmes fondamentaux concernaient les conflits entre factions autour du jeune duc ainsi que les affaires liées à la conduite de ses proches. Tout montre que les normes imposaient des limites à la violence.

## Édouard, roi des Anglais

Le soutien actif accordé par les tuteurs de Guillaume aux deux exilés anglais, les frères Édouard et Alfred, témoigne également d'une continuité avec le règne du duc Robert.